

Trimestriel • Juillet - Août - Septembre 2016 • N° 43 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

La renaissance de deux monuments liégeois

Après l'Archéoforum, la nouvelle billetterie du Forum, l'ancien Institut de Botanique, le château Nagelmackers, le théâtre de Liège dans l'ancienne Émulation, notamment, deux autres monuments sur le territoire de la ville de Liège ont pu bénéficier récemment du travail de sauvegarde assuré par l'IPW auprès des propriétaires de ceux-ci. Ces deux exemples illustrent à la fois deux types de montages pour leur sauvetage et... deux types de monuments classés.

Le 21 juin dernier, l'échevin liégeois du Patrimoine Michel Firket, l'ancien ministre du Patrimoine Jean-Claude Marcourt et un représentant du ministre du Patrimoine Maxime Prévot ont inauguré le « retour à la vie » de la Tour Schöffers en présence de la veuve de son auteur, cela au terme de nombreuses années de démarches menées par l'IPW à partir du début des années 2000, conjointement avec l'échevin du Patrimoine.

Œuvre de Nicolas Schöffers, un des artistes les plus importants de la seconde moitié du XX^e siècle, la Tour cybernétique depuis 1961 s'inscrit dans un des sites les plus remarquables de la ville de Liège, le parc de la Boverie, et son remarquable nouveau Musée d'art. Sculpture abstraite de 52 mètres de haut, elle marque de sa silhouette métallique le bord de Meuse. Elle se compose d'une ossature tubulaire quadrangulaire munie de bras de longueurs différentes, portant des pales motorisées en aluminium anodisé de formes et de dimensions variées. La Tour, interactive, est commandée par un cerveau électronique qui réagit, grâce à des capteurs, à différents stimuli et déclenche, via des algorithmes cybernétiques, trois types



© J.-L. DERU - photo-daylight.com-courtesy bag-Greisch-Galère

d'action : mouvements, sons et lumières. Un « moteur d'indifférence » intervient aléatoirement pour briser toute monotonie dans les réactions de la Tour.

Dans *La Libre* du 4 juillet dernier, l'ancienne directrice des pages liégeoises, Lily Portugaels, rappelait que la Tour était loin de n'avoir que des partisans à sa création. Et c'est d'ailleurs dans une relative indifférence qu'au fil du temps, la Tour s'était tue puis immobilisée. Sa structure s'est détériorée et son dispositif électronique est devenu totalement obsolète. Un travail de longue haleine, rassemblant de nombreux intervenants d'horizons divers, commence dans les années '90 : étude par l'asbl « Les Amis de la Tour cybernétique » (1995) ; classement comme monument (1997) ; début de la

procédure de certificat de patrimoine et inscription sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon (2002), qui épaula la Ville tant dans ses démarches administratives que dans ses recherches de financement ; désignation du bureau d'architecture Greisch comme auteur de projet (2007) ; étude de faisabilité et reconnaissance comme Patrimoine exceptionnel de Wallonie (2009), octroi des autorisations (certificat de patrimoine et permis d'urbanisme, 2013), marchés publics, octroi des subsides (2014) et enfin ce chantier (2015-2016) achevé au début de cet été.



© J.-P. Ers / Urbanisme Ville de Liège

Afin de permettre la concrétisation de ce dossier hors du commun, différents montages budgétaires ont été successivement envisagés : subside par le Patrimoine, avec un taux majoré ; appel fructueux au mécénat privé en collaboration avec Prométhéa (2008), finalement non concrétisé mais préfigurant le collectif d'entreprises-mécènes Co-legia ; co-subsidation via deux politiques wallonnes, les Pouvoirs locaux et le Patrimoine, avec mise au point par l'IPW d'une clef de répartition. C'est ce dernier montage qui fut concrétisé, permettant ainsi à la Tour de reprendre vie grâce à un investissement total de l'ordre de 3,3 Mi €, dont 28 % en provenance du Patrimoine et 60 % de la part des Pouvoirs locaux.

C'est un autre type de monument, plus « classique » celui-là, qui renaît progressivement à la vie en plein cœur de Liège, avec un schéma de financement plus « classique » lui aussi, mais également ici aussi grâce à un travail de très longue haleine de la part de l'IPW : l'ancien hôtel de Clercx, rue Saint-Paul, bâti à la fin du XVIII^e siècle pour la famille d'un bourgmestre de Liège, est en chantier depuis plusieurs mois après des décennies de quasi abandon.

Suite à l'incendie de la pizzeria et du dancing qui l'occupaient dans les années '70, le bâtiment était en effet resté vide à l'exception de quelques pièces. Durant de nombreuses années, les interventions répétées de l'Institut du Patrimoine wallon pour sensibiliser les anciens propriétaires à la nécessité et même l'obligation de restaurer cet édifice de caractère se sont heurtées à des refus obstinés. Il aura fallu la mise en vente du monument pour que l'IPW puisse reprendre efficacement des démarches de prospection auprès d'investisseurs potentiels, qui aboutirent à l'intervention d'un voisin amoureux de belles pierres : l'entrepreneur liégeois Stéphan Uhoda, qui racheta les lieux en 2010 et confia à l'architecte Paul Hauteclerc un projet visant à réaffecter ceux-ci en hôtel de charme doublé de salles de réception.

Pouvant s'appuyer sur un architecte expérimenté et sur le soutien de l'IPW qui l'accompagna dans toutes les procédures administratives, le nouveau propriétaire put obtenir en 2015, au terme de celles-ci, les autorisations de travaux et début 2016, un subside de 841.000 € pour la restauration des parties classées. Les travaux pourraient être un modèle en la matière puisque plusieurs lots séparés (toiture, menuiseries, etc.) ont été confiés à des artisans (souvent membres de l'Union des Artisans du Patrimoine) et que l'entreprise générale veille particulièrement à la qualité des autres interventions, la taille des pierres étant par exemple réalisée sur place. Le ministre Maxime Prévot a d'ailleurs tenu à visiter le chantier le 17 mai dernier en compagnie du propriétaire et à rencontrer longuement les artisans faisant renaître le monument. La fin des travaux est ici prévue pour 2018.



Visite ministérielle à l'hôtel de Clercx © J.-L. DERU - photo-daylight.com

Publications : 200 titres en 11 ans

Cet automne 2016, cela fera un peu plus de onze ans que la responsabilité des activités de sensibilisation du public au patrimoine wallon a été confiée par décret à l'IPW, en ce compris l'édition de publications. Or, sans même compter le trimestriel que vous lisez à l'instant (né en 2006) ni les 44 volumes publiés par l'IPW pour le compte du Département du Patrimoine du SPW (17 *Chroniques de l'Archéologie* et 27 *Études et documents*), le chiffre de 200 publications réalisées et commercialisées par l'Institut sera atteint bientôt !

Les *Carnets du Patrimoine*, collection-phare s'il en est, seront passés, sous un nouveau look, de 38 titres fin 2004 à 138 cet automne (avec le *Carnet* sur Hannut prévu pour début décembre), auxquels s'ajoutent

trois versions en langues étrangères. Le 21^e *Dossier de l'IPW*, série créée en 2005, est déjà au stade des épreuves et sera consacré à l'ancienne faïencerie Boch à La Louvière. Après 34 monographies éditées de 2005 à 2015, une 35^e, pour le millénaire de Saint-Jacques à Liège, est au même stade. Un 12^e numéro dans la collection de prestige *Le Patrimoine de Wallonie*, et le 4^e édité par l'IPW (inventoriant l'ensemble de la statuaire wallonne), est sorti de presse début de cette année, de même qu'un 5^e titre de la série de guides techniques réalisés avec l'Administration (*Les indispensables du Patrimoine*). Enfin, un 9^e *Itinéraire du patrimoine wallon* paraît à l'occasion des Journées du Patrimoine (consacré aux cathédrales, basiliques et collégiales, il complète la *Route des abbayes* qui

inaugura la collection en 2006). Si on ajoute à cela la publication de 7 inventaires et de 8 titres dans la série *Archéobook* ainsi que quelques rééditions et hors-séries, le total de 200 titres est atteint.

Cette politique éditoriale a un coût certes, mais aussi des retombées. Non seulement on trouve les publications de la Région sur le patrimoine dans toutes les bonnes librairies de Wallonie, mais le produit de leur vente n'est pas négligeable : les 130.532 volumes vendus entre 2005 et 2015 ont rapporté plus de 1 million d'euros en onze ans, qui ont pu être réinjectés dans la politique wallonne du patrimoine. Le cap des 200 titres atteint valait donc la peine de ce rapide bilan !

Pôle de la Pierre à Soignies : report de la Journée Portes ouvertes



© IPW

Si les activités du Pôle de la Pierre à Soignies débiteront effectivement en octobre 2016 (voir pages 18 et 19 de ce numéro) comme annoncé dans la brochure des *Formations aux métiers du patrimoine* diffusée par l'IPW cet été, la « Journée Portes ouvertes » annoncée à la page 56 de cette même brochure est **reportée au printemps 2017**.

Il a paru plus indiqué en effet, comme cela avait été le cas pour la Paix-Dieu en 2001, de laisser aux bâtiments restaurés et aux nouvelles installations le temps nécessaire pour « faire leurs maladies de jeunesse » avant d'ouvrir le site à un nombreux public.

Prévue en mars 2017 (la date précise sera annoncée ici-même dans le prochain numéro), la « Journée Portes ouvertes » à l'ancienne carrière Wincqz n'en sera à coup sûr que plus réussie, avec une collaboration de la Ville de Soignies qui s'annonce déjà prometteuse.

Journées du Patrimoine 2016 : « Patrimoine religieux et philosophique »



De nombreux circuits et parcours à pied, à vélo, en car et en voiture vous seront également proposés dans chaque province. En outre, 15 sites ont été identifiés comme accessibles pour les personnes à besoins spécifiques et des activités y seront spécialement organisées. Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous pour cette grande fête du patrimoine wallon !

Fêtons le patrimoine à Jodoigne

Grand spectacle son et lumière 3D
(conception : Tour des Sites)
Vendredi et samedi
à 21h30 et 22h15

Accès gratuit sur réservation via
www.journeesdupatrimoine.be
Abbaye de La Ramée
Rue de l'Abbaye, 19
1370 Jauchette (Jodoigne)
Contacts : +32 (0)10 / 84 96 71
seram@ramee.be
www.journeesdupatrimoine.be

Des fiches ont également été conçues pour faire découvrir le patrimoine aux plus jeunes de manière didactique. Elles s'adressent aux enfants par tranches d'âge depuis la 3^e maternelle jusqu'à la 6^e primaire et sont téléchargeables sur le site Internet des Journées du Patrimoine.

... une accessibilité pour tous

Pour la 2^e année consécutive, avec l'appui du ministère de l'Action sociale, et en collaboration avec l'asbl Access-I, nous avons souhaité rendre plus accessibles les Journées du Patrimoine à tout le monde, y compris aux personnes à besoins spécifiques. Vous pourrez ainsi visiter 15 sites certifiés et vous rendre à l'une des 6 visites guidées adaptées et au spectacle inaugural à l'abbaye de La Ramée. Une liste détaillée des activités accessibles aux personnes à besoins spécifiques sera publiée dès le 15 août sur le site des Journées du Patrimoine et d'Access-I.

... une fête du patrimoine tout au long de l'année !

L'Année du Patrimoine est une nouvelle opération qui veut décliner le thème du week-end des Journées du Patrimoine tout au long de l'année. Elle vous permettra ainsi de vous ouvrir à la beauté de notre patrimoine et ce, tout au long de l'année. Au programme : des centaines d'activités culturelles déclinées autour du thème « patrimoine religieux et philosophique », dont de nombreuses gratuites !

Du 10 au 11 septembre, c'est l'histoire des religions et des philosophies peuplant notre région qui sera évoquée à travers les lieux de prière ou de réflexion. Vous êtes invités à pousser la porte des églises, des chapelles castrales, des temples maçonniques, hindouistes ou bouddhistes, des mosquées, des maisons de la Laïcité... Toutes ces découvertes vous plongeront dans les multiples facettes de la spiritualité pratiquée hier ou aujourd'hui en Wallonie, où la modeste chapelle côtoie l'imposante abbaye. Ce sont plus de 600 sites qui vous ouvriront en exclusivité et gratuitement leurs portes à cette occasion !

Parmi ceux-ci, découvrez notamment l'église orthodoxe de Liège, le sanctuaire hindouïste Radhadesh, installé au château de Petite-Somme près de Durbuy, la synagogue d'Arlon, la plus ancienne de Belgique, les nombreuses et grandioses abbayes inscrites au patrimoine exceptionnel de Wallonie mais également des temples francs-maçons à Namur, Huy et Dinant. Les maisons de la Laïcité vous ouvriront également leurs portes dans de nombreuses villes. Les cultes et croyances anciennes ne seront pas en reste avec, notamment, le musée archéologique d'Arlon qui vous présentera ses riches collections, le musée de Mariemont à Morlanwelz qui explorera de nombreux courants mystiques et philosophiques à travers le monde et le temps ou encore la grotte Scladina à Andenne qui vous proposera une réflexion sur les premières manifestations humaines tangibles du sentiment religieux...



Les Journées du Patrimoine, c'est aussi...

... des activités pour les familles

Les Journées du Patrimoine sont également une magnifique occasion de sensibiliser les plus jeunes à notre patrimoine. Pour cela, de nombreuses activités spécialement adaptées sont proposées dans le programme de cette année : ateliers, visites guidées adaptées, jeux-découverte, quizz et bien d'autres encore...

Dans toute la Wallonie, ce sont des églises, des maisons de la Laïcité, en passant par des temples protestants ou bouddhistes qui vous ouvriront leurs portes le temps d'un concert, d'une conférence, d'une exposition, d'une visite guidée... Venez nous rejoindre pour découvrir toutes les richesses et les particularités de ce patrimoine architectural unique en son genre !

Plus d'infos sur www.patrimoine2016.com
ou à l'adresse info@journeesdupatrimoine.be

Tout le programme des Journées du Patrimoine est consultable via :

- Une brochure gratuite disponible dans les FNAC, maisons du Tourisme... et sur simple demande au téléphone vert 1718
- Un site Internet : www.journeesdupatrimoine.be

Les JP 2016 en quelques chiffres :

- 641 activités
- 46 activités hors-thème
- 194 communes wallonnes sur 262

Suivez-nous également sur

Twitter : [#JPenwallonie](https://twitter.com/JPenwallonie)
Facebook : www.facebook.com/journeesdupatrimoine.be
Instagram : [jpenwallonie2016](https://www.instagram.com/jpenwallonie2016)

Ardoises naturelles – crochets de pose Inox (FARCC n° 01.0412.01.01)

Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention *in situ* et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine/index.php/restauration.

• Mots-clés :

Inox, crochet, ardoise, couverture, fixation, AISI

• FARCC associées :

- 01.0412.02 Ardoises naturelles – spécifications produit
- 01.0712.03 Ardoises naturelles – règles de pose plan carré

• Historique :

Anciennement les ardoises étaient systématiquement posées aux clous (cuivre et/ou acier). Le dernier quart du XIX^e siècle a vu apparaître, grâce au développement de la tréfilerie et de la galvanisation les crochets de fixation d'ardoises similaires à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Durant une courte période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, les clous en acier utilisés pour la fixation des ardoises étaient de piètre qualité. De nombreuses couvertures réalisées à cette époque montrent des signes de faiblesse alors que la qualité de l'ardoise est encore largement satisfaisante.

• Documents techniques associés :

- Rapport d'essais (2001-2003) sur la résistance à la corrosion des matériaux de crochets d'ardoise du laboratoire du Technology Center Bekaert (Belgique).
- Norme européenne EN 10088-1 pour les appellations X5CrNi18-09 1.4301/ X10CrNiMoTi18-10 1.4571/etc.
- Norme américaine ASTM (American Society for Testing and Materials), pour les appellations 302/303/**304**/304L/305/309/310/316L/**316**/**316Ti**/403/430/etc.
- NIT 195, Centre scientifique et technique de la construction.

• Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

D'un point de vue archéologique, une couverture mise en œuvre avant le dernier quart du XIX^e siècle était réalisée à l'aide de clous. Cette technique, si elle répond bien au souci archéologique d'une restauration, peut de nos jours être remplacée, dans certains cas, par des crochets. Les avantages liés à l'utilisation des crochets sont les suivants : mise en œuvre plus rapide et donc moins onéreuse, entretien plus aisé. L'ardoise ne subit pas de choc lors du perçage des trous et, en cas de rupture de l'ardoise, celle-ci est encore soutenue dans sa partie inférieure par le crochet. Le crochet peut être utilisé tant sur un voligeage que sur un complexe latte - contre-latte.

Définition de l'Inox : alliage de fer et de carbone auquel on ajoute, en diverses proportions et en fonction de l'utilisation finale du produit, du chrome (pour augmenter la résistance à la corrosion), du nickel (pour améliorer les performances mécaniques,

notamment la ductilité), voire encore d'autres composants comme le titane, le molybdène, le manganèse, le silicium en fonction des performances à atteindre. Il existe quatre grandes gammes d'Inox : martensitique, ferritique, austénite-ferritique, **austénitique** (voir tableau 1).

Les Inox **austénitiques** contiennent, au minimum, 18 % de chrome et 10 % de nickel (INOX 18/10). Dans le cas des crochets d'ardoise, on peut améliorer leur résistance à la corrosion en y ajoutant du titane (**316Ti**). Ils ont la particularité d'être amagnétiques, c'est-à-dire qu'ils ne « collent » pas à un aimant. Les Inox ferritiques étant essentiellement alliés avec le chrome, ils sont magnétiques. Ils sont facilement repérables à l'aide d'un aimant et sont donc à proscrire des chantiers patrimoniaux. Il existe sur le marché trois types de crochets : droits, crosinus et bosselés. Seuls les « droits » sont à mettre en œuvre pour des ardoises naturelles, les autres sont à destination des ardoises artificielles en raison du risque de capillarité plus élevé. Les diamètres suivants sont disponibles : 2,4 / 2,7 / 3 / 3,5 mm.

Les différentes appellations, en fonction des normes, que l'on peut retrouver sur les emballages sont explicitées dans le tableau 2.

Il existe également des crochets pour ardoises naturelles dont la nature varie de celle de l'Inox. Les crochets en acier galvanisé, qui sont à proscrire impérativement, et les crochets en cuivre électrolytique qui sont une bonne alternative aux crochets en Inox, mais il faudra être attentif à la compatibilité électrolytique (ou couple galvanique) avec d'autres métaux présents sur la couverture.

Tableau 1

Gammes d'Inox

Famille Inox	% carbone	% chrome	% Ni ou Mn	% Mo, Al, Cu, Ti, Nb...
Martensitique	> 0.1 %	11,5 à 17 %	0 %	0 à 1,5 %
Ferritique AISI 430	< 0.1 %	10,5 à 30 %	0 %	0 à 4,5 %
Austénique AISI 304 et 316	< 0.1 %	16 à 21 %	6 à 26 %	0 à 7 %
Duplex ou austénite-ferritique	< 0.1 %	21 à 26 %	3,5 à 8 %	0 à 4 %

Aide à la prescription :

Les crochets d'ardoise, à piquer ou à agrafer, seront des crochets droits et auront la longueur et le diamètre suffisants pour permettre la fixation et le recouvrement des ardoises en fonction des pentes et de l'exposition aux vents de la couverture. Ceux-ci seront recouverts de polyéthylène (PET) de teinte noire afin de les rendre les plus discrets possible.

La nature de l'Inox, selon la norme ASTM, sera un Inox austénitique de la nuance 316.

Dans le cas où l'on travaille dans une atmosphère particulièrement corrosive (pollution élevée, ambiance chlorée, etc.), prévoir la nuance 316 Ti.

L'écart entre chaque ardoise ne pourra dépasser le diamètre du crochet ± 1 à 2 mm maximum.

Tableau 2

Appellations

EURONORM Numérique	EURONORM Symbolique	ASTM	AFNOR	Classification	Utilisation
1 4016	X6Cr17	AISI 430	Z8C17 ou F17	ferritique	à proscrire
1 4301	X5CrNi18 10	AISI 304	Z7CN 18 09	austénitique	milieu peu pollué
1 4401	X5CrNiMo17 12 2	AISI 316	Z7CND17 11 02	austénitique	milieu pollué et agressif
1 4571	X6CrNiMoTi17 12 2	AISI 316Ti	Z6CNDT17 12	austénitique	milieu chloré et marin

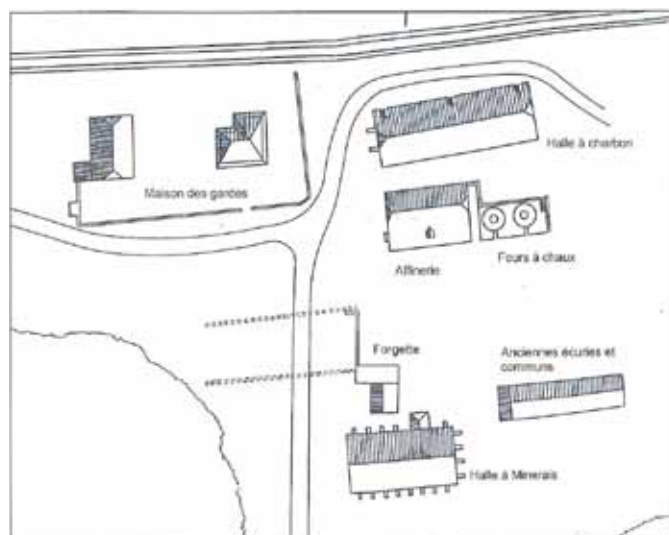
Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET, SPW / DGO4 / Patrimoine / Direction de la restauration du patrimoine / Cellule d'appui et contrôle technique

Plus de visibilité pour les ruines des anciennes forges de Mellier

Situées en bordure de rivière dans les confins de la commune de Léglise, les anciennes forges hautes de Mellier retrouvent enfin de leur lisibilité à la suite de divers travaux entrepris par l'Institut du Patrimoine wallon.

Classées depuis 1980 en tant que monument et site et reprises sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, les forges de Mellier constituent un véritable témoin de notre architecture industrielle. Érigées vers 1620, elles connaissent un essor constant. Elles seront véritablement à leur apogée un siècle plus tard, à partir de 1750 lorsque les forges basses et hautes de Mellier fusionnent. La Révolution française mettra un terme à leur développement. Malgré plusieurs tentatives, les forges ne retrouveront jamais leur prospérité d'antan. Vers 1856, deux fours à chaux sont encore construits pour tenter d'optimiser l'activité qui ne connaîtra, malgré tout, plus de véritable éclat.

Anciennement propriété de la Région wallonne (Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement), l'ensemble est transféré à l'Institut du Patrimoine wallon en septembre 2010. Depuis, l'Institut a envisagé plusieurs pistes de réaffectation avec divers partenaires, sans malheureusement aboutir encore à une proposition concrète. Cependant, divers travaux ont été entrepris pour conserver et pérenniser ce remarquable ensemble.



D'après un fond de plan d'Anne-Françoise Incourt, Les Forges de Mellier-Haut, mémoire UCL, 1989-1990.

Composées de pierres de schiste et de pierres de taille, les différentes constructions sont agencées en fonction des impératifs liés à l'activité métallurgique. La Mellier, rivière qui borde le site, est la ressource élémentaire à la pratique de la fabrication du fer. Le pont-barrage, toujours emprunté aujourd'hui, permet la captation de la force hydraulique nécessaire au fonctionnement de la forge. Les conduites de canalisation d'eau (coursiers) et la forgette sont encore repérables sur place mais les ouvrages de maçonnerie sont quasi en totalité effondrés.

Actuellement, les anciennes écuries et communs ainsi que la maison des gardes (construite à l'emplacement de la maison du maître des forges) et ses dépendances sont encore habitées. L'ancienne halle à charbon est également occupée comme lieu de stockage par les agents de la Direction Nature et Forêts. Cette halle a fait l'objet, en 2013 et en 2014, de travaux de protection et de réparation de sa toiture en ardoises naturelles.

Deux autres constructions, en ruine, sont encore visibles sur le site : la halle à minerai et l'affinerie. La ruine de la halle à minerai jouxte le pont barrage avec son imposant pignon. Un important chantier d'abattage et de retrait des arbres à l'intérieur de ce bâtiment a été réalisé en 2014 permettant ainsi de dégager les murs de façades.

Les travaux les plus importants jusqu'à présent se sont concentrés sur l'affinerie. La



Le chantier de l'affinerie © IPW



Le chantier de l'affinerie © IPW

première phase de travaux, réalisée en 2013, a permis de dégager les décombres de la toiture et du plancher effondrés dans les années 1990 suite à une tempête ainsi que de débarrasser le bâtiment de toute la végétation qui y avait poussé de manière anarchique. Tout récemment, en juin dernier, les maçonneries en place ont été consolidées et une calotte de chaux a été posée sur les têtes de murs afin de garantir leur tenue à long terme en les protégeant des infiltrations des eaux de pluies.

À terme, le même type de traitement est prévu pour l'autre bâtiment en ruine, la halle à minerai. Une fois les deux ruines « traitées », le site gagnera en visibilité. Cela renforcera encore l'attrait pour les écoles de la région, les touristes de passage et les nombreux randonneurs. Les bâtiments toujours debout, à savoir les deux logis et la halle à charbon, attendent eux une nouvelle affectation qui permettra enfin une valorisation définitive de ce site exceptionnel dans son écrin de verdure.

Subside récent à la restauration

Le château de la Belle-Maison à Marchin bénéficiera prochainement d'un subside d'un peu plus de 1.015.000 € affecté à sa restauration globale. Ce dernier se compose de deux ensembles distincts, le « vieux » château, un quadrilatère du XVII^e siècle bâti en moellons de grès et calcaire, et le « nouveau » château ou « Château rouge ». Il s'agit

d'une construction en U de la première moitié du XVIII^e siècle en briques recouvertes d'un badigeon de couleur rouge sur soubassement de pierre calcaire. Le « nouveau » château se distingue en outre par la présence, dans un des pavillons qui flanquent le logis, d'une chapelle possédant des décors inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Les travaux projetés s'attacheront à la fois au renfort des fondations et à la restauration des maçonneries, des châssis, des ferronneries, de la charpente et de la toiture. À l'intérieur, ils se concentreront sur les voussures ainsi que sur une partie des menuiseries.

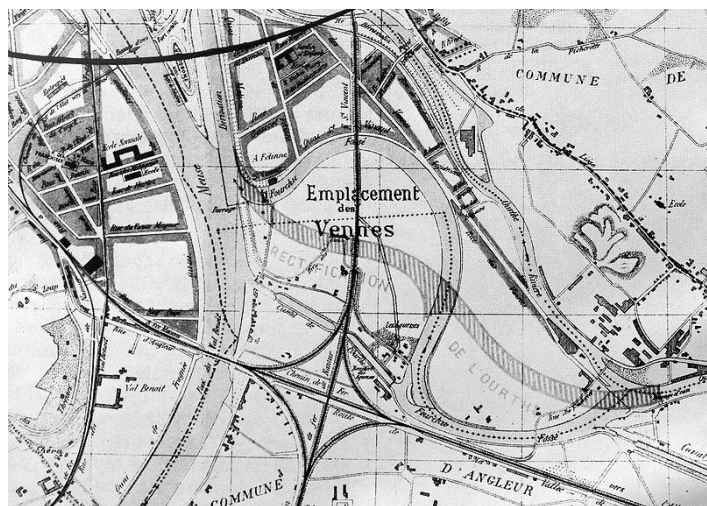
Le classement du pont Mativa à Liège comme monument : le témoignage pratiquement inchangé d'une ingéniosité technique mise en valeur lors de l'Exposition universelle de Liège de 1905

Le pont Mativa, nommé aussi passerelle Hennebique, du nom de son concepteur, est situé à Liège. Il relie le parc de la Boverie, situé sur une île, au quai Mativa et donc le quartier des Vennes, en enjambant la dérivation de la Meuse un peu en aval du confluent Ourthe-Meuse. C'est l'un des tout premiers ponts réalisés en béton armé, et probablement le plus ancien conservé en Wallonie, étant l'un des seuls à avoir échappé à toutes les destructions de ponts qui ont eu lieu lors des deux conflits mondiaux.

Il fut créé pour l'Exposition universelle de Liège de 1905. À cette époque, il permettait aux visiteurs de transiter du quartier des Palais, installé dans le parc de la Boverie, vers la plaine des Vennes transformée en quartier des Hall et des Jardins.

Numéroté 23.095 au catalogue de la firme Hennebique, le pont Mativa a été érigé par l'entrepreneur Prax, concessionnaire du système Hennebique dans la région de Liège. Ce pont a été commandé à la société le 9 décembre 1904. L'exécution du pont a été menée très rapidement, malgré la mauvaise saison. Il faut dire que l'ouverture de l'Exposition se rapprochait à grands pas. Les fondations ont débuté dès le 16 décembre 1904. Le boilage fut achevé le 20 janvier 1905, malgré une forte crue. L'ouvrage fut terminé le 20 mars 1905, soit trois mois seulement après le début des travaux. Il ne restait plus alors que les trottoirs à achever et les garde-corps à poser.

Le pont fut décentré le 4 avril 1905 et le 21 avril, on profitait de ce que les rouleaux et chariots employés dans la matinée aux essais du pont du Val Benoît (un autre pont Hennebique, mais disparu) étaient disponibles pour les faire passer sur le pont de la Dérivation. Ces rouleaux et chariots représentant 65 tonnes furent disposés d'abord en file comme charge de poids mort puis en passage simultané en charge roulante. Tous les tests furent très concluants devant une assistance nombreuse.



Le plan de la plaine des Vennes et la rectification de l'Ourthe projetée vers 1900



Le pont Mativa vu du sud-est © SPW

François Hennebique et le béton armé

Le béton armé, combinaison du ciment armé et du fer, apparaît en 1873. Un premier pont en béton armé de 13,85 mètres de portée est construit en 1875, par Joseph Monier, sur des douches dans l'Indre.

Fils d'agriculteurs, François Hennebique est né en 1842 dans le Pas-de-Calais en France. Il décédera à Paris en 1921. Sans formation d'ingénieur, avec juste un certificat d'études en poche, il commença comme maçon pour devenir rapidement chef de chantier. En 1867, il quitte son patron et crée sa propre entreprise à Courtrai. Il passera 20 ans en Belgique.

On peut dire que la reconnaissance officielle du béton armé date de l'Exposition universelle de Paris de 1900, où le système de François Hennebique (1842-1921) profita d'une galerie-terrasse en béton armé pour se faire connaître.

Hennebique développe alors son entreprise et vulgarise l'utilisation du béton armé. Pour cela, il réalise des devis gratuits et invente une nouvelle technique simplifiant la mise en œuvre du béton armé. Il crée aussi une

stratégie de propagande par le biais de son magazine *Le béton armé*. Il fait des recherches sur le béton qui aboutiront à ce qu'il dépose en 1892 le brevet de la poutre à étrier qui assurera sa fortune et fera la renommée de son entreprise, après avoir élaboré en 1890 le système de construction en fer et béton qui porte son nom.

On dénombre plusieurs dizaines de ponts conçus par la société Hennebique en Belgique avant le premier conflit mondial. Les conflits mondiaux ont fait de gros dégâts. Le pont Mativa est le seul qui soit encore debout, et bien debout.

Dans un marché en rapide expansion dû aux caractéristiques très intéressantes du béton armé, l'expansion de la société Hennebique repose sur la simplicité de la mise en œuvre du béton et sur le sens de l'organisation de François Hennebique. Il établit un réseau d'agents et de concessionnaires en France, en Europe puis dans le monde entier. Ceux-ci devaient transmettre les éléments de calcul de chaque affaire au bureau central de Paris.

L'Exposition universelle de Liège

Le pont Mativa, comme celui de Fragnée et celui de Fétinne, est né grâce à l'Exposition universelle de Liège de 1905. Liège a voulu prouver au monde que, sans être la capitale de la Belgique, elle n'en était pas moins l'un des leaders industriels du pays à l'époque. En plus d'être d'intérêt régional, l'Exposition a été une occasion pour la Belgique, nation industrielle, de se valoriser et se présenter. Après avoir pensé à 1903 pour sa réalisation, le Comité a opté pour 1905, date



Le plan global de l'Exposition de 1905

du 75^e anniversaire de la Belgique. Le site choisi, entre cinq propositions, fut la plaine des Vennes, ce qui induisit des travaux importants, dont la rectification de l'Ourthe et la construction de nouveaux ponts.

Pour permettre aux visiteurs de circuler aisément entre les différentes sections de l'Exposition, trois ponts ont été érigés : Fragnée (sur la Meuse) et Fétinne (sur l'Ourthe) en métal et Mativa (sur la Dérivation) en béton armé. Le site de Cointe sera modifié, des monuments érigés, des liaisons aménagées, les transports en commun développés.

Trente-huit pays étrangers étaient présents à l'Exposition. Avec la section belge comprise, ce ne sont pas moins de 16.000 exposants qui s'y présentèrent. 7.000.000 de visiteurs foulèrent les sites de l'Exposition, ce qui constitue un énorme succès.

Les restes de l'Exposition encore visibles actuellement sont : les trois ponts précités, le musée d'Art contemporain du parc de la Boverie, une partie de temple au bout de ce même parc, les tracés actuels des cours d'eau. De plus, l'urbanisation des quartiers sud de la ville s'est intensifiée à la suite de cet événement.

La réalisation du pont Mativa illustre bien les ambitions d'une telle manifestation et, au-delà de sa dimension éphémère, ses enjeux. Équipement permanent concédé à la ville par les organisateurs de cette confrontation entre grandes puissances industrielles, le pont est aussi conçu comme un objet

d'exposition qui, à l'échelle urbaine, illustre ce que l'on produit de plus abouti en termes de génie civil.

C'est un pont en béton armé. Il mesure 80 mètres de long, dont 55 mètres de portée de la travée centrale, et une dizaine de mètres de large. Son épaisseur de 35 centimètres à la clé le rend très élégant. C'est un pont surbaissé, la navigation importante ne se déroulant pas sur la Dérivation, mais bien sur la Meuse.

Le pont Mativa est une combinaison de deux systèmes de construction. Au niveau des fondations, c'est la méthode de compression mécanique du sol qui a été employée. Pour le reste, l'ouvrage a été construit à l'aide du procédé Hennebique de béton armé. Pour permettre son franchissement facile à pied pour des visiteurs de l'Exposition, la pente du pont est inférieure à cinq centimètres par mètre. Afin de ne pas encombrer le lit du cours d'eau, sujet à de fréquentes crues, dans cette courbe, l'ouvrage franchit la Dérivation d'une seule portée. Ceci donne un arc surbaissé d'une ouverture de 55 mètres avec une élévation de seulement 3,65 mètres, 1/15^e de la longueur traversant le cours d'eau, ce qui est très rare. À sa création, une double ligne de tramway passait sur l'ouvrage. Ces lignes faisaient partie d'un circuit spécialement construit pour faciliter la

visite de l'Exposition. Ce circuit n'était pas connecté au réseau général. Après l'Exposition, ces voies n'avaient plus de raison d'être. Elles ont donc été retirées.

Les lampadaires ainsi que les garde-corps sont contemporains de l'ouvrage. Ils ont été dessinés en même temps que le pont dans le bureau de la société Hennebique à Paris. Au départ, les lampadaires fournissaient la lumière à l'aide d'un brûleur au gaz. Actuellement, la forme supérieure des candélabres a été modifiée et ils sont électriques, bien que de nouveaux lampadaires au gaz, de même forme, aient été réinstallés, il y a quelques années, non loin de là sur les berges du quai Mativa.



Le pont Mativa pendant l'Exposition

En 1996, une piste cyclo-pédestre, futur RAVEL, est aménagée dans le parc de la Boverie, depuis le pont Albert 1^{er} jusqu'au pont Mativa, non compris. Ce dernier est alors aménagé avec un revêtement de blocs de béton teinté, les bordures de trottoir étant en granit. Le pont est donc seulement utilisé par les piétons et les cyclistes, et non pas par d'autres moyens de locomotion (excepté l'épisode du tram) comme à ses débuts.

Par sa signature, le 4 mai 2016, de l'arrêté de classement du pont comme monument, M. le Ministre Prévôt considère que cet ouvrage présente des intérêts historique, mémoriel, architectural, esthétique, scientifique et social.

Olivier CARLY,
Historien



Le plan de la partie Boverie de l'Exposition



Le pont peu après l'Exposition

Gembloux : nouveau sondage archéologique au pied du beffroi



Localisation du sondage à l'angle nord-est du beffroi. Photo M. Siebrand © SPW / DGO4

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2005, le beffroi de Gembloux va faire l'objet d'une mise en valeur due à son rang. C'est dans ce cadre que la Ville de Gembloux, sous l'impulsion de Marc Bauvin, échevin du Patrimoine, a sollicité le Service de l'Archéologie du SPW, Direction extérieure de Namur, pour effectuer un sondage au pied du monument, dans le jardin du presbytère. Cette opération qui s'est déroulée du 16 novembre au 22 décembre 2015, a pu bénéficier de l'appui d'une part, de la Ville avec la présence de deux ouvriers et du matériel de terrassement et d'autre part, du Cercle royal d'Art et d'Histoire de Gembloux pour les relevés de terrain, l'inventaire et l'étude du matériel archéologique et des sources historiques.

Pour rappel, le beffroi de Gembloux est en réalité l'ancien clocher de l'église Saint-Sauveur dont le corps principal et le chœur ont été détruits entre 1810 et 1825 puis recouverts par le presbytère actuel et son jardin.

Outre l'objectif principal de vérifier l'existence d'éventuelles structures susceptibles d'être valorisées, la fouille devait permettre de compléter les données archéologiques engrangées par L.-F. Génicot (1964) et J. Plumier (1992) ainsi que celles observées lors de l'étude archéologique du bâti en vue de son classement (2005).

Malgré sa faible superficie (moins de 60 m²) et une profondeur limitée à 2,90 m pour des raisons de sécurité, le sondage, implanté à l'angle nord-est de la tour, a révélé une série d'informations sur l'ancienne église et le beffroi. Ainsi un remblai de destruction, épais de plus de 2,90 m, résultat du démantèlement

de l'église au XIX^e siècle, a été mis au jour. On a pu observer que le dernier niveau de circulation de l'édifice religieux de même que les sépultures sous-jacentes avaient été détruits. Par contre, les travaux ont dégagé un long mur médiéval orienté ouest-est, d'une largeur de 0,90 m et conservé sur 0,70 m en élévation. Celui-ci était contemporain de deux niveaux de sol dont le plus récent, daté des XIII^e-XIV^e siècles par des monnaies, était composé de grandes dalles de schiste. Ces dernières bordaient les fondations d'une banquette appuyée contre ledit mur.

Au XVI^e siècle, l'église subit de grosses transformations et notamment la construction de la façade orientale de la tour et sa grande arcade en plein cintre. Pour ce faire, le long mur médiéval a dû être arasé et a servi d'appui à la tour. Un pilastre en pierre adossé également à la tour a été posé sur le mur qui servit d'assise de fondation. À 4 m à l'est du pilastre, on aménage à cette époque une semelle de colonne ou de pilier qui repose à la fois sur le mur et sur le remblai de destruction de l'église médiévale. Ce remblai recelait de nombreux fragments de moulures en stuc et d'enduits peints aux motifs figuratifs et géométriques variés. L'église « reçoit » un pavement en pierre dont un fragment a été retrouvé sous le bouchage actuel de la grande arcade. Cette phase de construction voit aussi l'aménagement d'un mur orienté nord-sud qui venait s'adosser au pilastre. Il n'est pas impossible que ce mur appartienne à la chapelle figurant, dans l'iconographie ancienne, contre le mur nord de la nef.

Au XVIII^e siècle, l'église connaît de nouveaux aménagements. Le pilastre, situé au pied de la tour, est épaissi et dépasse dans sa largeur l'emprise du mur médiéval. La colonne ou le pilier est démonté et sa base est enfouie sous un nouveau niveau de circulation. L'arcade en plein cintre de la tour est bouchée au moyen de briques et de blocs de pierre



Fragment d'enduit peint figurant des bouts de doigts. Photo O. Gilgean © SPW / DGO4



Vue du sondage vers le nord : pilastre (1), mur médiéval (2), semelle de fondation d'une colonne ou d'un pilier (3), lambeau d'un niveau de sol des XIII^e-XIV^e siècles (4). Photo M. Siebrand © SPW / DGO4

de réemploi, une petite porte y est pratiquée pour faciliter l'accès au rez-de-chaussée de la tour. Notons que l'ensemble des matériaux du bouchage était recouvert d'un plafonnage enduit à plusieurs reprises de blanc et de noir dessinant une plinthe de 1 m de hauteur depuis le niveau de sol. On retrouve ces couleurs et cette « plinthe » sur le pilastre et le mur de la tour. Comme déjà souligné plus haut, le dernier niveau de circulation de l'église a été détruit mais des indices tendent à prouver qu'il était constitué de briques rouges posées sur chant. Selon les sources historiques, le pavement aurait été démonté en 1809-1810 pour récupérer le salpêtre qui se trouvait dans les couches sous-jacentes. Elles mentionnent aussi l'étalement de la destruction de l'église entre 1810 et 1825, avec probablement des phases d'arrêt, comme le prouve l'analyse stratigraphique.

Cette dernière campagne de fouilles a donc permis d'engranger de nombreuses informations pour alimenter la réflexion de la mise en valeur du beffroi. Toutefois, celles-ci restent insuffisantes et seront complétées dans la moitié sud de la parcelle, au pied du bâtiment, par une nouvelle campagne de fouilles en automne 2016.

Michel SIEBRAND,
Service de l'Archéologie, SPW / DGO4 /
Patrimoine / Direction extérieure de Namur
et Jérôme PARMENTIER,
Cercle royal d'Art et d'Histoire de Gembloux
en collaboration avec Frans DOPÉRE, KULeuven,
Emmanuel DELSAUTE, Cercle Royal d'Art et d'Histoire
de Gembloux,
Alain FOSSION, Société archéologique de Namur
et Steve PIRARD, Service de l'Archéologie, SPW /
DGO4 / Patrimoine/ Direction extérieure de Namur

Bibliographie

GÉNICOT L.-F., *Apport des fouilles récentes à l'histoire de l'ancienne abbatale de Gembloux*, Bruxelles, 1964, p. 34-35 (Archæologia Belgica, 79).

PLUMIER J., *La fortification médiévale et l'église paroissiale de Gembloux dans Cinq années d'archéologie en province de Namur (1990-1995)*, Namur, 1996, p. 41-42 (Études et Documents. Fouilles, 3).

PLUMIER J., BERCKMANS O. et PLUMIER-TORFES S., *Histoire et archéologie du beffroi de Gembloux, patrimoine mondial (2005) dans Les Cahiers de l'Urbanisme*, 57, 2005, p. 52-56.

« Vestiges » : à portée de main du grand public

La Direction de l'Archéologie du Département du Patrimoine présente une nouvelle collection : « Vestiges ». Ces fascicules sont destinés au grand public. Le but est de permettre d'en savoir plus sur les découvertes, le travail et l'étude menés par des archéologues ou de visiter une exposition « en virtuel », le tout en un nombre de pages limité. Déjà trois numéros parus :

- **Le soldat de Waterloo, enquête archéologique au cœur du conflit**

Le squelette d'un soldat de 1815 a été découvert lors d'une fouille de prévention liée à l'aménagement d'un parking de 2,9 hectares en vue de la célébration du bicentenaire de la bataille de Waterloo. Ce sont 130 tranchées qui ont été ouvertes. Hormis ce squelette, aucun autre vestige n'a été découvert lors de la campagne de sondages. Ce soldat, exhumé à Waterloo, a été examiné, avec tous les objets qui l'accompagnaient, par la Direction de l'Archéologie. Ce fascicule vous livre tous les détails de l'enquête scientifique, les conclusions qui en sont tirées, les questions qui demeureront, sans doute à jamais, sans réponse...



Fascicule disponible en ligne en français, néerlandais, anglais et allemand à l'adresse http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine.

- **Des « barbares » dans l'Empire romain, témoignages des fouilles de l'établissement germanique de Nereth à Baelen**

Édité dans le cadre de l'exposition « Des « barbares » dans l'empire romain », le fascicule reflète le contenu de l'exposition. Cette dernière illustre le résultat des fouilles menées sur le site de Nereth à Baelen en 2003, lors de l'opération archéologique préalable aux travaux de construction de la ligne du TGV. Elle porte

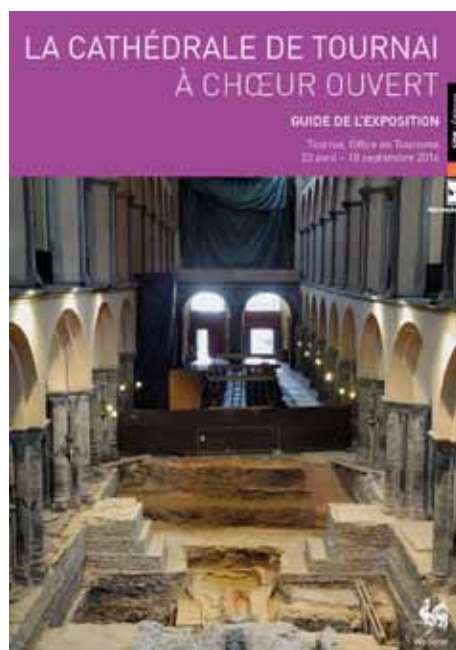
plus particulièrement sur une page de son histoire, celle de l'installation au cours de l'Antiquité tardive de peuplades germaniques en Gaule romaine. La présence d'une ou plusieurs familles germaniques est ainsi attestée à Nereth au IV^e siècle, mais aussi celle de contingents militaires.



Fascicule disponible en ligne en français et anglais à l'adresse http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine.

- **La cathédrale de Tournai à chœur ouvert, guide de l'exposition**

La cathédrale de Tournai, classée depuis l'an 2000 au patrimoine mondial de l'UNESCO, recèle dans son sous-sol les vestiges de nombreux monuments plus anciens, notamment d'une basilique paléochrétienne datée du V^e siècle de notre ère. Le site a fait l'objet d'investigations archéologiques entre 1996 et 2010. Au terme de cette longue enquête, ce sont les racines de la cathédrale romano-gothique qui ont été ramenées à la lumière, en phase avec l'histoire du premier millénaire de la cité. Réalisé dans le but d'accompagner l'exposition, le guide offre un panorama des résultats archéologiques obtenus et une vision réinterprétée de ce quartier aux époques anciennes.



Fascicule disponible en ligne en français, néerlandais et anglais à l'adresse http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine. Exposition visible à l'Office du Tourisme de Tournai jusqu'au 18 septembre 2016. Plus d'informations : www.visittournai.be

Deux numéros, réalisés dans le cadre des Journées du Patrimoine 2016 consacrées au patrimoine religieux et philosophique, sont à paraître :

- **L'abbaye de Villers-la-Ville. Un parcours archéologique**



- **L'abbaye de La Ramée. Autour du moulin domestique et des étangs**

Pour tout renseignement complémentaire :
Madeline VOTION,
Département du Patrimoine
madeline.votion@spw.wallonie.be

Encore disponibles :

Christian FRÉBUTTE (dir.), *Coup d'œil sur 25 années de recherches archéologiques à Rochefort, de 1989 à 2014* (Les Dossiers de l'IPW. Hors-série), Namur, IPW, 2014, 228 pages, 16 €.

Frédéric HANUT et Denis HENROTAY (dir.), *Du bûcher à la tombe. Les nécropoles gallo-romaines à incinération en Wallonie* (Les Dossiers de l'IPW. Hors-série), Namur, IPW, 2014, 216 pages, 16 €.

Pour toute information :
www.institutdupatrimoine.be

À la découverte des collégiales ou cathédrales...

Après la *Route des abbayes* parue en 2006 sous la plume de Valérie Dejardin, ce présent numéro met, une nouvelle fois, à l'honneur le riche patrimoine religieux de la Wallonie grâce à une sélection d'une

quarantaine d'édifices, qu'ils soient cathédrales, anciennes collégiales et/ou basiliques. Organisées en huit circuits touristiques, les notices agrémentées des superbes photographies de Guy Focant invitent le lecteur à comprendre les origines, généralement méconnues et lointaines, de ces églises, à apprécier leur architecture, souvent exceptionnelle, et à découvrir les éléments les plus remarquables de leur mobilier.

Christine CASPERS, *La route des cathédrales, collégiales et basiliques en Wallonie* (Itinéraires du Patrimoine wallon, 9), Namur, IPW, 2016, 12 €.



Un ouvrage pour retracer l'histoire d'une maison en Wallonie

Ce livre abondamment illustré invite le lecteur à un parcours à travers les différents types de sources permettant de retracer l'évolution d'un bien immobilier privé, de sa conception, de son environnement, de ses affectations et de ses occupants successifs. Au départ de la situation la plus récente attestée par un acte notarié ou une déclaration de succession, il présente en deux parties de nombreuses options de recherches en procédant à rebours, du XXI^e siècle à la

Révolution française d'une part, sous l'Ancien Régime de l'autre. Le lecteur y découvrira toute la variété et la richesse des documents – écrits ou figuratifs – exploitables pour mieux comprendre l'histoire matérielle et humaine d'une maison en Wallonie.

Laurence DRUEZ, *Chaque maison a son histoire. Guide des sources relatives au patrimoine immobilier privé* (Les Dossiers de l'IPW, 19), Namur, IPW, 2016, 20 €.

De nouveaux « Carnets du Patrimoine » disponibles

Ce sont les donations du comte de Dalhem et du duc de Limbourg qui permettent, en 1216, l'installation de moines cisterciens dans la vallée qui devient ainsi le « Val-Dieu ». Peu à peu, le domaine s'agrandit suite à de multiples donations de la part de membres de l'aristocratie qui veulent s'attirer d'importants avantages spirituels. C'est le XVIII^e siècle qui amène au Val-Dieu une prospérité sans précédent. Les abbés Piroulle et surtout Dubois reconstruisent avec beaucoup de goût les divers bâtiments : le quartier de l'Abbé, celui des Étrangers, le moulin et bien d'autres propriétés en veillant à conserver un style homogène propice au recueillement et à la méditation. L'église abbatiale, qui a beaucoup souffert de la période post-révolutionnaire, est restaurée et consacrée le 21 octobre 1884. Hélas, à la fin du XX^e siècle, les vocations se font rares et la petite communauté doit quitter le Val-Dieu qu'elle confie à une communauté cistercienne de laïcs qui entretient le feu spirituel et l'esprit d'accueil du monachisme.

Thomas LAMBIET, *L'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu à Aubel* (Carnets du Patrimoine, 132), Namur, IPW, 2016, 5 €.

Le château de Franchimont à Theux était une des douze résidences et place-fortes du prince-évêque de Liège qui défendaient l'est de la principauté à partir du XI^e-XII^e siècle. Malgré les démolitions au moment de la Révolution française à la fin du XVIII^e siècle, les ruines qui subsistent sont imposantes. Leur visite permet de comprendre l'évolution de l'architecture militaire en fonction de l'armement et, en particulier, l'influence

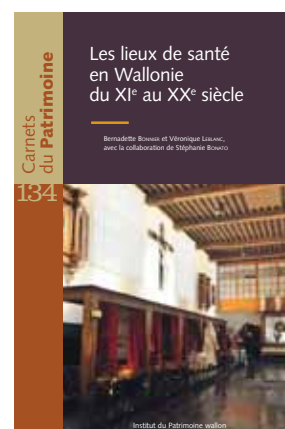
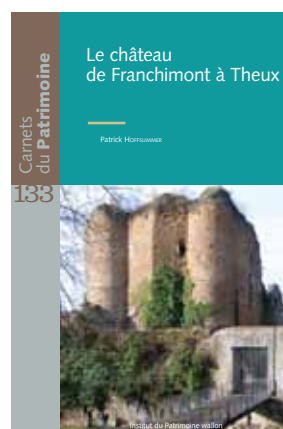
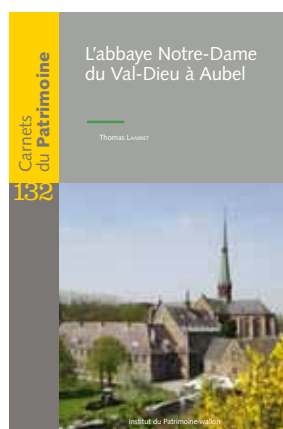
de l'artillerie à poudre. Outre les renforcements du haut donjon médiéval à la fin du XIV^e siècle, le lecteur découvrira une puissante enceinte pentagonale du début du XVI^e siècle, flanquée de caponnières et d'une tour d'artillerie, avec ses casemates et ses longs escaliers d'accès pris dans l'épaisseur de hautes murailles. Le site est la propriété de la commune de Theux. La gestion touristique et les travaux bénévoles de restauration sont pris en charge par l'association « Les Compagnons de Franchimont ».

Patrick HOFFSUMMER, *Le château de Franchimont à Theux* (Carnets du Patrimoine, 133), Namur, IPW, 2016, 5 €.

Rédition actualisée de l'article « Les lieux de santé » paru en 1995 dans *Le patrimoine civil public de Wallonie*, ce *Carnet du Patrimoine* présente au lecteur un

historique des lieux de santé en Wallonie au travers de bâtiments significatifs encore visibles actuellement, qu'ils soient hôpitaux, hospices, sanatoriums ou autres. Même si certains ne sont plus affectés à la santé en raison de structures anciennes difficilement compatibles avec les progrès de la médecine, tous constituent néanmoins les précieux témoins d'une tradition séculaire d'*hospitalitas*. Outre les hôpitaux et les hospices, traités de manière chronologique dans la première partie, le *Carnet* met également à l'honneur l'histoire et le développement de la ville thermale de Spa, lieu de santé et de loisirs.

Bernadette BONNIER et Véronique LEBLANC, avec la collaboration de Stéphanie BONATO, *Les lieux de santé en Wallonie du XI^e au XX^e siècle* (Carnets du Patrimoine, 134), Namur, IPW, 2016, 6 €.



Focus sur la cité des Nerviens

La villa gallo-romaine du « Champ de Saint-Éloi » à Merbes-le-Château

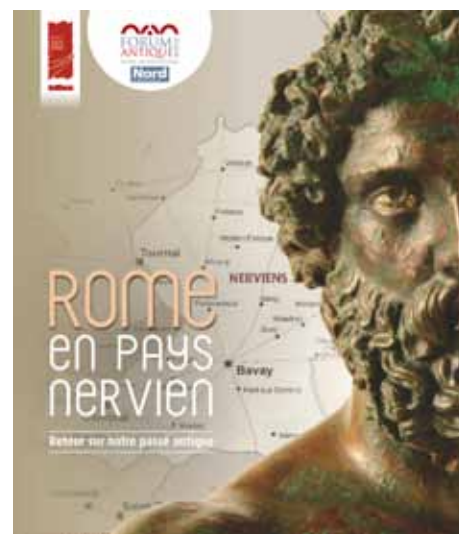
Inconnue jusqu'alors des inventaires archéologiques, la villa du « Champ de Saint-Éloi » a été découverte fortuitement, en 2005, lors des travaux d'agrandissement d'une zone d'activité économique sur les communes de Merbes-le-Château et Erquennes. Trois campagnes de fouille menées jusqu'en 2009 ont permis le dégagement d'un vaste corps de logis et de plusieurs bâtiments annexes. Sur base de l'analyse du mobilier et des structures archéologiques, les auteurs distinguent quatre phases chronologiques, depuis la fin du I^{er} siècle de notre ère jusqu'aux années 260. La fouille et les études scientifiques auraient pu révéler « une villa romaine de plus en Wallonie ». La situation en bord de Sambre, le degré de conservation des vestiges, avec notamment la présence d'enduits peints préservés *in situ*, ainsi que la découverte d'un « trésor » constitué d'un ensemble inédit d'objets précieux rendent toutefois ce site

particulier. À la lumière des données de terrain et de l'examen du mobilier, l'approche analytique de la villa de Merbes-le-Château nourrit des problématiques scientifiques originales, notamment sur le degré de romanisation des habitants de ce domaine rural de la cité des Nerviens, mis en perspective au sein d'une région riche en vestiges gallo-romains entièrement réévaluée dans cet ouvrage. Le trésor, que les archéologues préfèrent nommer dépôt, permet, quant à lui, d'appréhender la question du niveau de richesse des occupants du site, leur érudition, et met en lumière un culte religieux jusqu'ici inédit dans nos régions. L'ouvrage est le résultat d'une collaboration pluriannuelle entre le Service de l'Archéologie de la direction extérieure du Hainaut I (DGO4 / Département du Patrimoine) et le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles.

Nicolas AUTHOM et Nicolas PARIDAENS, *La villa gallo-romaine du « Champ de Saint-Éloi » à Merbes-le-Château* (Études et Documents. Archéologie, 30), Namur, SPW, 2016, 400 pages, 35 €.

« Rome en pays nervien »

L'Espace gallo-romain d'Ath et le Forum antique de Bavay proposent un ouvrage de référence sur la « Cité des Nerviens ». Basé sur des recherches archéologiques menées ces dernières décennies, *Rome en pays nervien. Retour sur notre passé antique* permet de mettre en évidence le passé commun de ce territoire qui s'étendait de part et d'autre de la frontière franco-belge. On y met notamment l'accent sur les Nerviens avant la conquête romaine, les agglomérations, les campagnes, la vie municipale, les institutions, la politique, les voies de communication, l'alimentation, l'élevage, la religion et le monde des morts. Vous en apprendrez également plus sur deux personnages importants, Ambiorix et Boduognat. Ces textes rédigés par des spécialistes ont été assemblés dans l'ouvrage à l'occasion de deux expositions complémentaires proposées simultanément à Ath et à Bavay en 2015. En parallèle de cette publication



imprimée, et grâce à un QR Code, vous pourrez trouver les notices et photographies des nombreuses pièces archéologiques inédites, riches et exceptionnelles. Une bibliographie assez complète clôture les 220 pages.

Karine BAUSIER, Véronique BEIRNAERT-MARY (dir.), *Rome en pays nervien. Retour sur notre passé antique*, Ath-Bavay, Espace gallo-romain – Musée archéologique du Département du Nord, 2016, 220 pages. L'ouvrage est disponible à la vente au prix de 22 € auprès des deux musées.



Espace gallo-romain
Rue de Nazareth, 2 à 7800 Ath
+32 (0)68/26 92 33 ou 35
www.ath.be/egr



Forum antique de Bavay –
Musée archéologique du Département
du Nord • Allée Chanoine Henri
Biévet à 59570 Bavay (France)
+33 (0)3/59 73 15 50
<http://forumantique.lenord.fr>

Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles

Le présent volume est le premier de la série *Protection du Patrimoine culturel*, destinée à permettre la publication d'études, de synthèses et de réflexions sur la protection du patrimoine culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'ouvrage *Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles* propose un voyage dans le temps à travers les 132 premiers biens mobiliers classés en Fédération Wallonie-Bruxelles, représentatifs de notre richesse et de notre histoire culturelles. Abondamment illustré, cet ouvrage comporte également plusieurs articles liés à l'histoire et à la problématique de la protection du patrimoine mobilier et aux procédures de classement, en passant par la conservation préventive et la restauration des biens classés.

Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles (Protection du Patrimoine culturel, 1), Bruxelles, FWB, 2015, 336 pages, 25 €.

Cet ouvrage ainsi que les publications éditées ou diffusées par l'IPW peuvent être commandés par mail à l'adresse publication@idpw.be, en ligne sur le site www.institutdupatrimoine.be, par téléphone au +32 (0)81/230 703 ou par fax au +32 (0)81/231 890.



Une invitation à la découverte des richesses patrimoniales et paysagères des « Plus beaux villages de Wallonie »

Sillonner et arpenter les rues et chemins de nos beaux villages à la rencontre de leur patrimoine bâti et paysager, voilà l'invitation qui vous est lancée au travers de la collection de brochures didactiques « Parcours au travers des Patrimoines », réalisée par la Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie.

Au gré d'un itinéraire pédestre, nous vous proposons de découvrir un village de caractère, les qualités de son paysage et de son espace-rue ainsi que différents bâtiments d'intérêt patrimonial à la lueur des descriptions qui y sont associées. Les diverses explications et le vocabulaire utilisés aspirent à éveiller le lecteur à la compréhension du village, de son contexte mais aussi à poser un regard sur son évolution.

La parution des nouvelles brochures dédiées aux villages d'Aubechies (Belœil), Gros-Fays (Bièvre), Lompret (Chimay) et Ny (Hotton) vient enrichir notre collection « Parcours au travers des Patrimoines », qui

couvre désormais vingt-deux villages d'exception.

Au-delà d'une présentation des qualités architecturales, urbanistiques et paysagères des Plus beaux villages de Wallonie, ces ouvrages visent à sensibiliser le grand public, les habitants ainsi que les élus à la richesse et à la diversité du patrimoine rural wallon d'hier comme d'aujourd'hui.

Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie

En pratique :

Publiées avec le concours de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), les brochures « Parcours au travers des Patrimoines » des villages d'Aubechies, Celles, Chardeneux, Clermont, Crupet, Fagnolle, Falaën, Gros-Fays, Laforêt, Lompret, Nobressart, Ny, Mélin,



Mozet, Olne, Ragnies, Sohier, Soiron, Sosoye, Vierves-sur-Viroin, Torgny et Wéris sont disponibles sur simple demande au siège de l'association au prix de 2 €/pièce + frais de port et d'emballage.

Les Plus Beaux Villages de Wallonie asbl
Rue Haute, 7 à 5332 Crupet
+32 (0)83/65 72 40
info@beauxvillages.be
www.beauxvillages.be

Églises majeures de l'An Mil en Wallonie, archéologie et histoire

À l'occasion du 970^e anniversaire de la consécration de Sainte-Gertrude de Nivelles, sa Fabrique d'église propose une exposition sur ce monument exceptionnel, aux dimensions d'une cathédrale, qui, malgré diverses transformations et restaurations, date en grande partie des environs de l'An Mil. C'est en 1046, d'après Gislebert de Gembloux, que fut bénie, en présence de l'empereur du Saint-Empire, l'église reconstruite à la suite d'un incendie. Les nouvelles recherches tendent à démontrer que sa consécration ne concerna pas une église reconstruite de fond en comble. À l'instar de ce qui se passa en juin 1940, l'église incendiée était restée en grande partie debout.

Pour cette évocation, la Fabrique s'est adressée à la Direction de l'Archéologie du Département du Patrimoine du Service public de Wallonie qui a repris l'étude archéologique de l'édifice. Cette exposition découle également du projet CARE (*Corpus Architecturae religiosae Europae, IV -X saec.*), géré depuis 2011 par la Direction de l'Archéologie pour la Wallonie. Entamé en 2000 à l'échelle de l'Europe, il vise à rassembler, dans une banque de données en ligne, les édifices religieux ayant fait l'objet d'une opération archéologique. L'exposition replace Sainte-Gertrude dans son contexte et la remet en perspective avec d'autres collégiales et abbayes contemporaines de

Wallonie : Saint-Vincent de Soignies, Saint-Ursmer de Lobbes, Saint-Feuillen de Fosses-la-Ville, etc.

L'objectif de la présentation est de donner une lecture de ces édifices, de leurs composantes et de leur fonctionnement à l'époque de leur construction, bien différents de ceux d'aujourd'hui. À quoi servait la crypte ? Comment y accédait-on ? Où se tenait la communauté durant les offices ? Quelle était la place réservée aux fidèles ? En résumé, pourquoi s'est-on lancé vers l'An Mil dans la construction de ces grandes églises ?

Les photos de Guy Focant (SPW / DGO4 / Département du Patrimoine) viennent souligner le caractère exceptionnel de ce patrimoine monumental millénaire. La Wallonie conserve un nombre important de ces édifices, preuves de la qualité et des compétences des bâtisseurs de ce temps, loin de l'image sombre et triste que l'on se fait en général de cette époque en plein cœur du Moyen Âge.

Frédéric CHANTINNE et Philippe MIGNOT,
Archéologues, Direction de l'Archéologie,
Département du Patrimoine / DGO4 / SPW

Pour toute information :

L'exposition s'inscrit dans le cadre des Journées du Patrimoine 2016 portant sur le patrimoine religieux et philosophique. Elle est gratuite et accessible, dans l'avant-corps de Sainte-Gertrude, tous les jours de la semaine, de 8h30 à 18h, excepté le dimanche matin.



Le centre historique de Nivelles durant les travaux en 2010. Photo G. Focant © SPW / DGO4 / Département du Patrimoine

Audioguides pour les enfants, par les enfants : voyage au temps des Celtes en compagnie d'Eira



© Musée des Celtes

L'audioguide est un support incontournable pour une multitude de musées. Ces petites machines didactiques décrivent les objets exposés. Alors qu'en général ce système sert souvent à rendre accessible la visite aux publics étrangers, nous avons prioritairement décidé, au musée des Celtes de Libramont, de nous concentrer sur un de nos publics phares : les familles. Dès cet été, nous proposons aux plus jeunes (à partir de 6 ans) notre tout nouveau scénario de visite audioguidée destiné aux enfants. Ce projet semblerait bien être inédit en Belgique francophone car les textes enregistrés ont été conçus entièrement par des enfants !

Le projet a débuté lors de la rentrée scolaire en septembre 2015. Anne Perreaux, la directrice de l'école voisine du village de Neuvillers, et Anne-Sophie

Hoornaert, collaboratrice scientifique au musée des Celtes, avaient un grand projet pour les élèves de 6^e primaire : la rédaction des textes destinés aux audioguides pour enfants.

Pour commencer, par petits groupes, les enfants ont arpenté le musée. Par deux ou trois, ils ont choisi une vitrine qui les attirait. Un groupe s'est arrêté, intrigué, sur la maquette d'une fortification se demandant : « à quoi peuvent bien servir ces gigantesques remparts ? ». Alors qu'un autre était en admiration devant le carnyx (haute trompette militaire en bronze surmontée d'une tête de sanglier) en s'exclamant : « quel est ce drôle d'objet à tête de cochon ? ». Par la suite, ils ont travaillé en se focalisant sur un objet par vitrine sélectionnée (vestige archéologique, photo, maquette, etc.). Lors d'une visite plus approfondie, Anne-Sophie leur a ensuite expliqué la signification de ces éléments.

Leur travail s'est poursuivi en classe pendant de nombreuses semaines. Chaque groupe devait expliquer, avec ses mots d'enfant, ce qu'il avait compris de sa visite au musée. Afin de s'éloigner un maximum du discours *ex cathedra* du guide, les enfants se sont servis d'un personnage imaginaire pour raconter les objets exposés. C'est ainsi qu'Eira est née : petite Celte de 10 ans, débordante d'énergie, qui va tout vous raconter sur la vie de son village, il y a de ça près de 2.500 ans. Piste après piste, la petite Eira nous raconte l'enterrement de son grand-père, sa maman qui tisse des vêtements pour toute la famille, ou bien encore l'arrivée du chef du village qui parade fièrement sur son beau char... Mais chut ! Nous ne vous en disons pas plus, nous vous invitons à découvrir le reste de ses aventures chez nous.

Une fois les textes validés par les scientifiques du musée, il fallait une voix à cette petite Eira. Après quelques prospections, Émelyne Lefèvre, 15 ans, de l'atelier théâtre des Explorateurs de la commune toute proche de Vaux-sur-Sûre, a été choisie pour les enregistrements. Pour cet exercice, peu commun et très exigeant, Émelyne a su faire preuve d'un réel sens professionnel. L'enregistrement s'est déroulé durant les vacances de Pâques au Centre culturel de Libramont qui nous a généreusement mis à disposition son studio. Laurent Bonesire, technicien au Centre culturel, nous a grandement aidés lors des enregistrements et du montage final. Le résultat est tout simplement bluffant : en écoutant l'audioguide, on se croirait en compagnie d'Eira au cœur de son village.

Rendez-vous au musée des Celtes de Libramont pour tester le résultat de ce projet, 100 % local, d'audioguides conçus pour les enfants.

Julie CAO-VAN

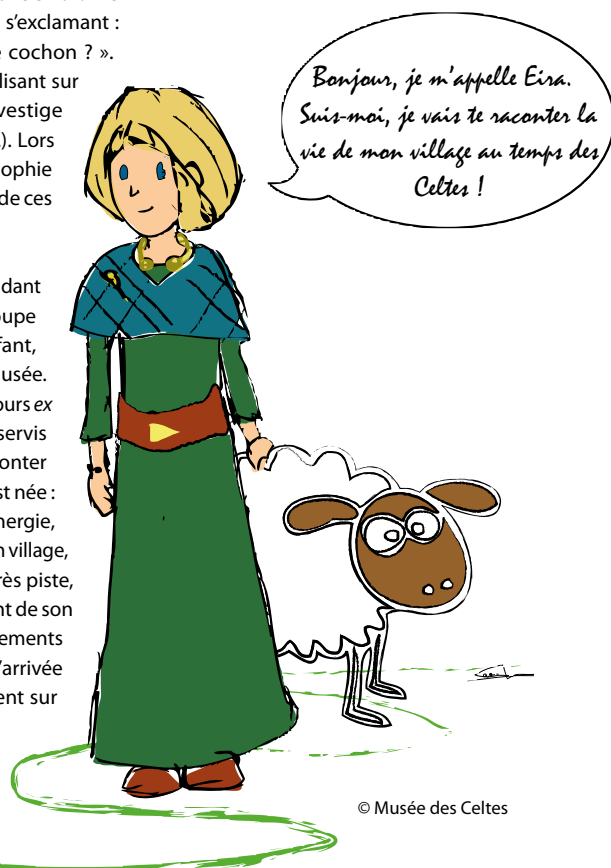
Archéologue – chargée secteur pédagogique

Nos audioguides sont disponibles, à l'accueil, toute l'année. La visite audioguidée est un moyen original pour découvrir ou redécouvrir notre exposition permanente. Eira, du haut de ses 10 ans, va vous épater par ses connaissances !

Musée des Celtes
Place communale, 1 à 6800 Libramont
+32 (0)61/22 49 76 • info@museedesceltes.be
www.museedesceltes.be/fr/index.php



© Musée des Celtes



© Musée des Celtes

Deux trésors d'archéologie industrielle à Verviers



© IPW - J. Spitz - V. Botta



© IPW - J. Spitz - V. Botta

Deux trésors d'archéologie industrielle sont conservés à Verviers dans un long bâtiment de style éclectique de la fin du XIX^e siècle qui abritait l'usine dite du « Solvent belge », rue de Limbourg. Sa salle des machines est en effet toujours équipée de diverses mécaniques datant de la fin du XIX^e siècle : une série d'appareils à solvater (c'est-à-dire nettoyer) la laine et surtout cinq machines à vapeur qui faisaient fonctionner ceux-ci au moyen de ventilateurs et de pompes. Ces machines, importées des États-Unis, furent mises en service en 1899 et toutes sont non seulement restées en place mais intactes jusqu'à nos jours, grâce aux soins attentifs d'un ancien dirigeant de l'entreprise, par ailleurs vice-président du Comité scientifique d'Histoire de Verviers qui réunit historiens (amateurs et professionnels) et anciens des industries locales.

Le même site abrite également, dans l'ancien entrepôt où étaient stockées les balles de laines avant leur traitement, une collection d'impressionnantes machines textiles, propriétés des Musées communaux, dont les pièces les plus exceptionnelles, parmi quelque deux cents, sont la mule-jenny et l'assortiment de cardes construits par William Cockerill en 1800, innovations qui furent à l'origine du démarrage de la révolution industrielle sur le continent, dans la foulée de l'Angleterre. Le sort définitif de ces machines, dont le remontage est assuré par une équipe de passionnés bénévoles sous la conduite de Jacques Thonnard (pensionné des Musées communaux), est aujourd'hui à la croisée des chemins puisque les bâtiments sont en vente.

C'est en février 2002 que les membres du Comité scientifique d'Histoire de Verviers s'étaient émus du risque de mise à la ferraille de nombreuses machines

textiles à l'occasion de la fermeture de l'Institut supérieur industriel textile (ITEX) verviétois. Avec l'appui du bourgmestre Desama, le Comité obtint l'arrêt de ce saccage et en profita pour faire aussi l'inventaire de toutes les machines textiles données jadis pour figurer au Musée de la laine mais qui n'avaient pas pu y prendre place et se trouvaient depuis dispersées sur quatre sites. En septembre 2002, un accord intervint entre la Ville et les propriétaires du « Solvent » pour que celle-ci puisse y regrouper toutes les machines (au prix d'un coûteux et difficile déménagement) dans une « réserve visitable ». Elles y furent transférées durant l'été 2003.

Un an plus tard, le Comité décidait de faire visiter la réserve à des anciens du textile dans l'espoir d'obtenir l'aide de certains d'entre eux pour remonter – de mémoire! – certaines machines. Cette journée « Portes ouvertes » eut le succès escompté et les opérations de remontage débutèrent au printemps 2005 grâce à un tout petit groupe de bénévoles, qui y consacrent chaque année durant l'été une partie de leurs week-ends – ils ne sont plus que sept aujourd'hui. Début 2011, les collections de la réserve visitable furent enrichies par de nouvelles pièces provenant de la très importante collection d'un particulier, acquises par la Communauté française à la demande de la Ville de Verviers, qui les reçut ensuite en dépôt.



© Meta-Morphosis

La journée « Portes ouvertes » d'octobre 2004 fut suivie d'autres opérations du même type organisées chaque fois avec succès (des centaines de visiteurs), en avril 2009, juin 2011 et tout récemment le 14 mai 2016. Une douzaine de jours après cette quatrième ouverture au public, ces bijoux d'archéologie industrielle et la petite équipe de bénévoles qui en rassemblent patiemment les pièces jadis détachées ont les honneurs d'une exposition photographique à Bruxelles, là où on ne les attendait vraiment pas : dans les salons du prestigieux hôtel Sofitel

Louise de l'avenue de la Toison d'Or à Bruxelles.

Cette exposition inaugure un projet bien plus vaste de valorisation du patrimoine industriel verviétois par deux photographes, Axel Ruhomauilly et Franck Depaifve, qui n'en sont pas à leur coup d'essai puisqu'avec leur asbl « Meta-Morphosis » ils ont déjà magnifié l'ancien charbonnage du Hasard à Cheratte sur la commune de Visé, dans un magnifique ouvrage de photos notamment où ils mettaient l'accent sur l'humain et l'émotion.

Au Sofitel Louise, on peut découvrir les trésors industriels verviétois photographiés comme des bijoux de luxe et l'équipe des bénévoles bichonnant les vieilles machines transfigurés en « gardiens du temps ». Cette autre image de Verviers et du patrimoine industriel est à voir de fin mai à octobre, l'exposition devant être prolongée par un ouvrage à paraître dans la foulée (voir le site www.meta-morphosis.org).

La réserve visitable du Solvent peut être visitée sur demande en s'adressant aux Musées communaux (087/33 16 95) ou à Jacques Thonnard (0495/92 19 66).



© Meta-Morphosis

10^e journée « portes ouvertes » !

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » ouvre ses portes au public le dimanche **9 octobre 2016** de 11h à 18h.

Organisée cette année en collaboration avec la Commune d'Amay, la Maison du Tourisme Hesbaye et Meuse et l'Union des Artisans du Patrimoine, cette journée permettra de découvrir les savoirs et savoir-faire des artisans du patrimoine bâti, à travers la présentation des métiers du bois, de la pierre, des décors, le travail à la chaux, le torchis, les pierres sèches, le vitrail, la dorure... Le public aura également la possibilité de déguster le patrimoine culinaire de la région grâce à la présence d'artisans locaux présentant les produits du terroir.



© IPW

L'équipe du Centre des métiers du patrimoine présentera l'offre de formations professionnelles et les différentes activités pédagogiques de sensibilisation



© IPW

au patrimoine et à ses métiers. Au programme : démonstrations de métiers, ateliers « live », visites guidées du site de l'ancienne abbaye, dégustation de produits du terroir, expositions thématiques...

Entrée gratuite ! Vaste parking ! Bar en plein air et possibilité de se restaurer !

Prix du Mémoire de l'IPW : édition 2017

Appel aux étudiants diplômés architectes, ingénieurs architectes, architectes du paysage, historiens de l'art, archéologues ou étudiants du master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier ! Vous avez terminé

vos études en 2015 ou 2016 et votre travail de fin d'étude est consacré à un sujet lié à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier ? Alors tentez votre chance lors de cette 7^e édition du prix du mémoire et remportez le montant de 1.500 €.

Toutes les informations pratiques (règlement du concours, formulaire de participation) sont disponibles sur le site de l'Institut du Patrimoine wallon (www.institutdupatrimoine.be) ou en contactant Céline Bulté (+32 (0)85/410 377 ou c.bulte@idpw.be). Attention, date limite de participation : 31 octobre 2016.

« Building Heroes 2016 »

Les 26 et 27 mai 2016, à Charleroi Expo, le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW était présent pour la 5^e édition de *Building Heroes*.

Pour rappel, organisé à l'initiative du secteur de la construction, cet événement a pour objectif la promotion des métiers de la construction et de la restauration du patrimoine auprès des élèves de 6^e primaire des écoles wallonnes. Comme pour les éditions précédentes, le succès était au rendez-vous puisque près de 2.000 élèves ont pu participer à l'événement.

Ainsi, une peintre en décor, Véronique Franck, une sgraffiteuse, Élise Raimbault, un dinandier, Jacques



© IPW

D'Haegheleer et une historienne de l'art animatrice pédagogique à l'IPW, Muriel De Potter, ont partagé leur savoir et leur savoir-faire en salopette et sourire avec bon nombre de jeunes et de professeurs



© IPW

enthousiastes. Une preuve supplémentaire de l'importance de ces métiers qui allient tête, mains et cœur. À l'année prochaine, pour continuer à taper sur le clou ensemble.

DU CÔTÉ DE LA FORMATION PÉDAGOGIQUE...

Premier Salon des chefs d'atelier

Le 13 mai dernier, les deux animatrices de la Cellule pédagogique du Centre des métiers du patrimoine ont participé au premier « Salon des chefs d'atelier » organisé au Lycée provincial d'Enseignement technique du Hainaut à Saint-Ghislain.

Ce salon, spécifiquement dédié au monde de l'entreprise publique ou privée, était organisé par la Formation en Cours de Carrière (FCC) qui propose des formations aux professeurs de l'enseignement secondaire (ordinaire ou spécialisé) non confessionnel (Fédération Wallonie-Bruxelles, Cpeons, Felsi) sur l'ensemble du territoire francophone.

Cette initiative répond au projet d'immersion des enseignants dans l'entreprise. Le thème principal était l'offre proposée aux enseignants sous la forme d'outils pédagogiques, de formations de pointe ou autres activités en rapport avec les différents métiers.

Le Centre de la Paix-Dieu a présenté l'ensemble de ses formations, tant pour les élèves de l'enseignement secondaire que pour les professeurs en fonction. Une occasion de présenter également le nouvel axe de formations pour les enseignants. Le Centre des métiers souhaite mettre l'accent sur les formations professorales en organisant des modules

sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des professeurs d'atelier issus d'un ou de plusieurs établissements scolaires afin d'ouvrir de nouvelles portes sur les techniques liées au patrimoine bâti, sur les perspectives d'emploi pour les jeunes issus des filières techniques et professionnelle et sur les collaborations transversales et interdisciplinaire entre enseignants.

Une centaine de chefs d'atelier issus des écoles techniques et professionnelles étaient présents. Le Salon sera organisé à Bruxelles en mai 2017 et à la Paix-Dieu en mai 2018.

Métiers sans frontières !

Dans le courant du mois d'avril, à la lecture d'un article de presse, l'équipe pédagogique du Centre des métiers du patrimoine répond à un appel lancé par le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Baraque de Fraiture, géré par la Croix-Rouge. Celui-ci cherche des activités pour les jeunes MENA (Mineurs non accompagnés). Une rencontre est rapidement organisée entre les deux institutions et l'équipe pédagogique est invitée à rendre visite aux 68 jeunes, âgés de 15 à 17 ans, hébergés dans l'ancien hôtel Dolesca.

Avec toute l'équipe de la Paix-Dieu, dans un esprit à la fois de solidarité et de transmission, l'équipe pédagogique décide de s'engager dans un projet pédagogique avec ces jeunes et l'équipe qui les encadre. Elle propose d'accueillir sur le site un groupe de vingt mineurs afghans, non scolarisés, du 20 au 24 juin 2016. Une découverte des métiers du patrimoine, de la menuiserie (avec Dominique Gustin) et de la taille de pierre (avec Marie De Belder) leur est proposée. Au-delà de l'obtention d'un permis de séjour, ces jeunes ont un avenir ici ou ailleurs, un métier ou une voie à choisir.



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Le lundi 20 juin 2016, ce sont 20 adolescents qui arrivent pour une semaine de découverte. Dix d'entre eux sont orientés vers l'atelier « menuiserie » où ils s'attellent à réaliser des battes de cricket (un sport qui les passionne), pendant que d'autres construisent des bancs et du mobilier d'extérieur qui viendront égayer le Centre de la Baraque de Fraiture. Dix autres jeunes rejoignent l'atelier « taille de pierre » où ils ont comme défi de réaliser une fontaine en taillant des entrelacs et une main dans la pierre. Toutes les pierres assemblées forment une fontaine qui prendra place dans le jardin du Centre de la Baraque de Fraiture. Ils ont cinq jours pour découvrir ces métiers, les matériaux et les artisans qui les initient.

Au-delà des activités en atelier, des moments de réflexion autour de la notion de patrimoine sont organisés : le patrimoine mondial, européen, belge et afghan est exploré. Ces jeunes gens déracinés aiment parler de leur pays. Un jeu de découverte de l'ancienne abbaye est également proposé : ils doivent confronter de photos d'archives avec les bâtiments actuels, restaurés pour la plupart et les prendre en photo.

À côté du patrimoine et de ses métiers, le séjour est aussi ponctué de moments d'amusement et de réconfort. La journée terminée, des activités sont proposées en soirée : activités sportives organisées par la Commune d'Amay à l'initiative de Nicolas Montfort (Directeur du Centre sportif d'Amay) et de Corinne Borgnet (Échevine de la Culture, du Commerce et de l'Enseignement artistique), initiation musicale par la classe de Jazz de Marc Frankinet (Académie de Waremme) et une soirée festive avec les membres du personnel et leur famille, les 13 Compagnons charpentiers en formation sur le site, Yamen Martini (trompettiste syrien) et l'équipe du Centre de la Croix-Rouge, le tout filmé par Christine Mombach et Laurent Dumont-Delrez. L'équipe pédagogique



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

remercie chaleureusement tous les acteurs de ce beau projet ainsi que toutes les personnes ayant participé à la collecte de vêtements et de dons, organisée parallèlement à la semaine d'animation.

Avec ce projet, le Centre des métiers du patrimoine s'inscrit définitivement dans « La stratégie pour le patrimoine en Europe au XXI^e siècle », en cours d'adoption par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Cette stratégie affirme ceci : « La tentation du repli communautaire, les clivages intergénérationnels, les changements démographiques et climatiques, la multiplication des catastrophes naturelles ou d'origine humaine, la crise économique et l'apparition de formes de contestation ou d'atteintes graves aux valeurs de liberté, tolérance et démocratie sur lesquelles se fondent nos sociétés appellent des réponses urgentes et non fragmentaires.

Le patrimoine culturel, dans toutes ses composantes, est un facteur utile voire décisif pour la refondation de nos sociétés sur la base du dialogue des cultures, du respect des identités et des diversités, du sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs. Le patrimoine culturel peut jouer un rôle essentiel comme ressource pour la construction, la négociation et l'affirmation des identités ».

« Métiers sans frontières » à la Paix-Dieu : assurément une première expérience positive, et certainement pas la dernière. Merci enfin à Guy Focant pour sa présence et ses photos.



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

DU CÔTÉ DE LA FORMATION...

Préparation des Olympiades pour onze jeunes charpentiers

Du 20 juin au 1^{er} juillet, onze jeunes charpentiers, neuf Compagnons et deux jeunes de la Fédération compagnonnique des Métiers du Bâtiments, ont participé à un stage technique de deux semaines sur le site du Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu, lieu propice à la concentration et partageant le même objectif d'excellence. Au programme, la préparation aux différents concours de charpentes (Worldskills et Euroskills), avec deux semaines bien ficelées alliant travaux pratiques en atelier,

entraînement physique et préparation mentale.

Originaires des quatre coins de la France, ces jeunes charpentiers sont en formation sur le Tour de France chez les Compagnons du Devoir. Malgré des niveaux de compétences différents, tous se sont exercés ensemble et ont progressé chacun à leur rythme. Trois sujets de type concours ont ainsi été réalisés en abordant d'abord l'épure (le tracé au sol de la charpente), ensuite le rembarrement (le fait de tracer



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

les coupes sur les pièces de bois par rapport à l'épure), puis le taillage des bois entièrement à la main pour terminer par le levage et la finition de la pièce, tout cela sous la supervision des formateurs, Thomas Varin et Quentin Tharreau.

Parmi ces onze jeunes, trois d'entre eux, dotés d'une plus grande expérience et ayant déjà participé

à plusieurs sélections, représenteront l'équipe de France de Charpente au prochain « Championnat européen des jeunes Charpentiers » qui se déroulera au mois d'octobre en Suisse, à Bâle.

Ce stage était cofinancé par les bourses Erasmus, dans le cadre du programme de mobilité, et a également reçu le soutien de l'entreprise CC-Bois.

Chantier-école du colombier : stage « escalier sur voûte sarrasine »

Les escaliers sur voûtes sarrasines ne constituent pas un élément d'architecture traditionnel en Wallonie... Il s'agit cependant d'un savoir-faire remarquable, d'un « système » qui s'adapte à l'espace disponible, ce qui est particulièrement intéressant en restauration. C'est pour cette raison que nous proposons depuis plusieurs années des stages consacrés à cette technique.

Un escalier sur voûte sarrasine est un escalier balancé, posé sur une voûte hélicoïdale à intrados droit. Il peut prendre une multitude de formes, l'emplacement du balancement ne répondant qu'à un souci esthétique : créer une jolie courbe. Ce sont les marches et

contremarches qui donnent la forme de l'escalier d'où la nécessité de les placer correctement par rapport au plan lors de la conception. L'escalier sur voûte sarrasine peut être libre. La présence de cloisons ou de murs de cage d'escalier n'est pas nécessaire. La voûte peut être autoportante. L'escalier est ainsi soutenu, par en dessous, à l'aide de deux épaisseurs de briques croisées (voûte de répartition et voûte de fond).

Ce stage de cinq jours est axé principalement sur la pratique, la théorie est dispensée au fur et à mesure de l'avancement du travail : bref historique, calcul et dessin car il est toujours plus facile d'assimiler de la théorie quand celle-ci s'appuie sur du concret.

Trois modèles différents d'escaliers ont été conçus et réalisés par six stagiaires : implantation, montage, pose du revêtement et remplissage, voûte de répartition et voûte de fond.

Le formateur Michel Popovich, Maître Artisan Plâtrier, est LE spécialiste de cette technique. Il transmet sans compter, sa passion et son savoir-faire... Pour preuve, les stagiaires ont dès la fin du stage manifesté le souhait de se perfectionner. Un 2^e cycle sera proposé dans le cadre du chantier-école du colombier au mois d'octobre.

Stage de consolidation du pont près du moulin domestique de l'ancienne abbaye de La Ramée (Jodoigne)



© IPW

La Ramée a été choisie comme lieu d'inauguration des Journées du Patrimoine en septembre prochain. À la demande du gestionnaire du site et en accord avec le cabinet du Ministre du patrimoine, une convention entre le co-organisateur de l'inauguration (La Ramée) et le Centre des métiers du patrimoine a été signée en vue de revaloriser un ancien pont situé à côté du moulin domestique de l'ancienne abbaye de cisterciennes.

Le pont, daté de la deuxième moitié du XIX^e siècle, a périçité tout au long du siècle dernier et était en ruine avant l'intervention. Seuls quelques claveaux apparaissaient en parement, le corps de voûte constitué de briques était en mauvais état, les parapets avaient disparu depuis bien longtemps et une dalle en béton armé avait été posée par-dessus dans les années 80. Enjambant la Grande Gette, il reliait la ferme abbatiale aux pâtures situées au sud.

La première phase du stage a commencé le 20 juin et s'est terminée le 2 juillet. Jean-Pierre Senterre, formateur « chaux et maçonneries anciennes » du Centre des métiers du patrimoine a transmis son savoir-faire aux quatre (courageux) stagiaires. Ses compétences ont été mises à rude épreuve... il a dû déployer des trésors d'ingéniosité afin de pouvoir travailler dans des conditions extrêmement difficiles. Le très pluvieux mois de juin restera longtemps dans les mémoires des acteurs de ce stage ! La deuxième phase s'est déroulée entre le 11 et le 15 juillet.



© IPW

Nous vous invitons à venir admirer le travail : l'ouvrage consolidé, les parements ragrés et les parapets remontés les 10 et 11 septembre prochains... et à prendre la mesure du travail accompli en comparant les vues « avant » et l'état actuel du pont.

Pour toute information :

Virginie Boulez
v.boulez@idpw.be

Les pierres sèches : formation et projet européen

Un stage organisé au Centre des métiers du patrimoine...

En juin 2016, douze personnes sont venues se former et se spécialiser aux techniques de montage et de consolidation des maçonneries de pierres sèches. Intéressé personnellement ou professionnellement, ce groupe de stagiaires a réalisé un refuge de montagne en pierres sèches implanté dans le verger de la Paix-Dieu. De forme circulaire et se terminant par

un dôme, ce type d'architecture a permis d'approcher les techniques de montage de murs en terrain pentu. De plus, durant deux journées, des exercices de consolidation et de repoussage de maçonneries en place ont également été proposés sur des murs de terrasses dans les alentours du fort de Huy.

Ces techniques sont présentes dans de nombreux éléments du petit patrimoine de nos régions comme les murs de clôture ou de soutènement, les cabanes



© IPW



© IPW

voire même certaines chapelles ou petits édifices culturels ou mémoriels. L'intérêt pour les maçonneries de pierres sèches est de travailler avec des matériaux locaux. À cette technique d'assemblage de pierres à sec parfois liaisonnées de terre s'ajoute également le souci de préserver et protéger la faune et la flore. En effet, ces structures sèches sont de beaux abris pour le développement de la biodiversité de nos régions et permettent le drainage naturel des eaux ruisselantes des terrains voisins.

Le Centre de la Paix-Dieu propose des formations sur les maçonneries de pierres sèches depuis 2008 et a travaillé avec d'autres acteurs pour valoriser ces techniques et ce patrimoine spécifique comme la Fondation rurale de Wallonie (FRW), Qualité Village Wallonie (QVW), le GAL Pays de l'Ourthe ou encore via



© IPW

le projet LEADER avec le GAL Meuhaigne Burdinale et l'asbl Les Amis du Château féodal de Moha.

... et un projet Interreg

La technique des maçonneries de pierres sèches traverse les frontières. On en retrouve notamment chez nos voisins luxembourgeois et français. En septembre 2016, débutera un projet INTERREG V « Grande Région » sur « Les murs en pierre sèche dans la Grande Région, protection, restauration et valorisation d'un patrimoine naturel et paysager ».

Sept opérateurs de projet se sont associés : trois opérateurs belges (le Parc naturel des deux Ourthes asbl, chef de file, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et l'Institut du Patrimoine wallon avec son



© IPW

Centre de la Paix-Dieu), deux opérateurs français (le Parc naturel régional de Lorraine et la Fédération française des professionnels de la Pierre sèche) et deux opérateurs luxembourgeois (natur&emwelt – Fondation Hëllef fir d'Natur et le Syndicat Mullerthal/ Parc naturel du Mëllerdall).

Les six actions du projet seront développées jusqu'en 2020 : inventaire, restauration de murs, chantiers de formation, transfert de compétences, nature et paysage, communication et sensibilisation. Le Centre de la Paix-Dieu participera activement au volet formation : des stages pour le public professionnel et pour le public passionné, des activités pédagogiques pour le public scolaire et des chantiers d'été internationaux pour les jeunes.

Rentrée scolaire 2016-2017 : un nouveau programme de formations

Pour la rentrée scolaire 2016-2017, le programme de formations a été relooké et présente, sous une nouvelle forme, la totalité de l'offre de formation aux métiers du patrimoine proposée par l'Institut du Patrimoine wallon. Les formations s'adressent tant à un public scolaire, des enfants de l'enseignement primaire aux enseignants en fonction, qu'à un public professionnel d'ouvriers, artisans, architectes, responsables ou particuliers intéressés par les techniques.

Dès septembre 2016, deux centres de formation accueilleront les différentes activités, le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » situé à Amay et

le Pôle de la Pierre à Soignies, en province du Hainaut, qui ouvre ses portes à la rentrée et dont la philosophie d'action s'oriente sur les savoir-faire liés aux métiers de la pierre en collaboration avec l'IFAPME, le FOREM et le CEFOMEPI.

Toutes les activités des deux centres de formation s'effectuent dans le cadre plus global de l'Alliance Patrimoine-Emploi initiée par le Ministre en charge du Patrimoine.

Toutes les informations sur
www.institutdupatrimoine.be

Soignies : le Pôle de la Pierre

Le Pôle de la Pierre à Soignies prend chaque jour des formes de plus en plus concrètes. Le partenariat entre les quatre instituts de formation (Ifapme, Forem, Cefomepi et IPW) se met progressivement en place. Les travaux de restauration des bâtiments de la Grande Carrière à Soignies se terminent. Le programme des activités se définit tandis que des liens avec le secteur de la pierre se nouent.

Dans ce cadre, deux stages ont récemment été organisés à la carrière de Gore (Sclayn) et à l'abbaye de Villers-la-Ville. Ils préfigurent les formations dispensées dès octobre prochain à Soignies.

En effet, l'IPW a entamé une collaboration avec la carrière de Gore. Cette exploitation, propriété de la Wallonie, dispose de tailleurs de pierre qualifiés. À la demande des responsables, des modules de perfectionnement sont mis en place pour approfondir certaines thématiques. Une première journée a été organisée et a visé les tailles et finitions traditionnelles. Les tailleurs de pierre se sont exercés aux techniques de relevé, de prise d'empreinte et de taille notamment pour la préparation du chantier de restauration de la collégiale de Florennes.



Limiter l'intervention au strict nécessaire, réparer plutôt que remplacer, s'intégrer harmonieusement à l'existant. Voici les fondements d'une restauration réussie. Ces principes ont été les lignes directrices d'un stage de réparation des pierres qui s'est déroulé du 23 au 27 mai 2016 sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-la-Ville, patrimoine exceptionnel de Wallonie. Six stagiaires encadrés par trois formateurs, Christophe Mahy, Jacques de Pierpont et Benoît Potel, se sont exercés pendant une semaine à différentes techniques de réparation sur deux types de pierre.

Le grès schisteux, la pierre locale majoritairement présente sur le site, a été utilisée par les moines lors de la construction de l'abbaye. La pierre calcaire, moins abondante dans les vestiges abbatiaux, est notamment utilisée pour les ornements ou dans les reconstructions du XVIII^e siècle.

Par des exercices de difficulté progressive, les stagiaires ont eu l'occasion d'approcher et d'expérimenter le collage, le brochage, l'injection de fissures, la réalisation de greffons ou encore des traitements

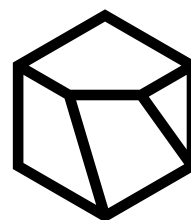
superficiels tels que l'utilisation de mortier de substitution ou la patine et le calfeutrement.

Les propriétés et dégradations des pierres du site mais aussi la variété des techniques utilisées pour leur réparation a fourni aux participants un éventail étendu de réflexes d'intervention. Les applications pratiques menées dans ce cadre patrimonial prestigieux ont permis d'arrêter ponctuellement les affres du temps et de rendre la lisibilité aux vestiges en place.

Un nouveau logo pour un nouvel outil au service du patrimoine et de la formation aux métiers de la pierre

Un nouvel outil signifie aussi une nouvelle identité graphique simple, claire et immédiatement identifiable. Le logo conçu par un graphiste de l'Institut du Patrimoine wallon reprend symboliquement les lignes de force du projet : un lieu de rencontre et de

convergence (hexagone périphérique) mais aussi de transformation, de travail et de valorisation de la pierre (pierre en partie travaillée et en partie brute). La typographie (caractères gras) évoque les propriétés de la pierre (matière, qualité, solidité, densité, etc.).



**PÔLE
DE LA
PIERRE**

DU CÔTÉ DU MASTER COMPLÉMENTAIRE...

En route vers l'avenir !

Voici huit ans que les cinq universités francophones de Belgique et la Haute école Charlemagne ont réuni leurs compétences pour offrir aux jeunes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en constructions, archéologues, historiens de l'art et architectes du paysage une formation spécialisée en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier. L'Institut du Patrimoine wallon, acteur privilégié en termes de gestion du patrimoine, a servi de catalyseur pour rendre cette formation possible et en assure la coordination administrative.

Au terme de deux années intenses en déplacements pour suivre un cursus de 120 crédits de cours à travers la Wallonie sous la houlette d'un corps professoral de grande envergure et grâce à l'intervention d'un nombre impressionnant de conférenciers, véritables experts et praticiens de haut niveau, cette année 2016 voit sept étudiants terminer leur formation.

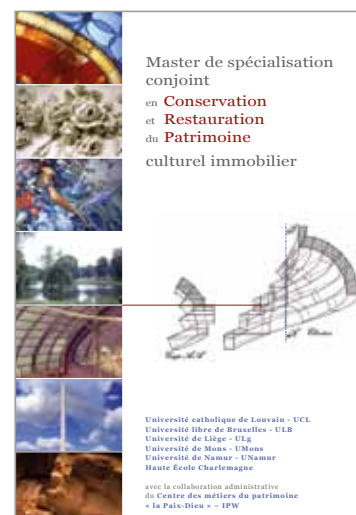
Bravo aux nouveaux diplômés pour leur capacité à intégrer les enseignements reçus et leur persévérance dans le suivi de cette formation exigeante. Depuis 2008, pas moins de 73 étudiants sont sortis et un grand nombre d'entre eux sont aujourd'hui actifs dans le secteur du patrimoine.

Pendant plus de trois ans, le Comité de gestion du master de spécialisation, en collaboration avec l'Institut du Patrimoine wallon, véritable ensemble de cette formation interuniversitaire, a travaillé à l'adaptation du programme de cours suivant les directives du décret Marcourt. La prochaine rentrée académique, qui verra la mise en place effective de ce nouveau programme, aura lieu le jeudi **29 septembre 2016** à 18h. À cette occasion, le Professeur Koen Van Baelen, Directeur du Centre Raymond Lemaire, a accepté de présenter une conférence consacrée à l'importance de la formation des auteurs de projet

en matière de conservation et de restauration du patrimoine.



Les étudiants de la 7^e promotion en voyage à Turin © IPW



Informations pratiques :

IPW - Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » • +32 (0)85/410 365
af.barthelemy@idpw.be • www.masterpatrimoine.be

NOM	Titre du TFE	Grade	Formation
BRAEM Églantine	<i>L'ancienne piscine de Mouscron (place Charles de Gaulle) : un patrimoine à revaloriser ?</i>	La Plus Grande Distinction	Historienne de l'art
CRUCIFIX Fanny	<i>Études de l'architecture et des décors de l'ancienne église Saint-Nicolas de Thynes en vue de leur restauration.</i>	Distinction	Architecte
DELELIS François-Xavier	<i>La galerie toscane de l'abbaye de Floreffe. Études historiques et préalables au projet de conservation et de restauration.</i>	Distinction	Architecte
MIOTTO Florence	<i>Binche, une ville vers une autre voie.</i>	Satisfaction	Architecte
MONNAIE Anne-Laure	<i>L'ancienne fonderie de cloches de Tellin. Étude du bâtiment et proposition de réaffectation.</i>	Distinction	Historienne de l'art
OLIVIER Anne-Claire	<i>L'hôtel Van den Steen à Liège. Études en vue d'une reconversion.</i>	La Plus Grande Distinction	Ingénieure architecte
WEY Margaux	<i>La ferme de la Housse à Ferrières. Conservation et adaptation du corps de logis.</i>	Satisfaction	Architecte

Entrepreneurs et développeurs de projets en culture et en patrimoine : quelles pistes pour diversifier vos sources de financement ?

Un cycle de conférences organisé par St'art, la Banque Triodos et Prométhéa pour la saison 2016-2017

Mécénat, financement bancaire, financement public par prêt et capitalisation : autant d'outils à disposition des organismes culturels ou liés au patrimoine et des entreprises créatives.

St'art, la Banque Triodos et Prométhéa, trois acteurs du financement des entreprises culturelles et du soutien au monde associatif viennent à la rencontre des projets, associations et entreprises dans le cadre de cycles de conférences ouvertes à tous à Bruxelles et en Wallonie. Le premier cycle de trois conférences successivement à Bruxelles, à Namur, puis à Mons s'est clôturé avant les vacances. Il a rencontré un réel succès avec une moyenne de 65 participants par conférence.

Durant ces rencontres d'une demi-journée, les trois partenaires présentent les formes de financement et l'encadrement qu'ils proposent. Des acteurs culturels ou entreprises créatives sont également invités à témoigner. Ceux-ci, à l'image des Grignoux, du musée de la photographie de Charleroi ou de Tempora, ont fait de la diversification de leur mode de financement – parfois très créatif – un facteur de développement.



ST'ART

Banque  Triodos



À l'issue des conférences, un large moment de discussion permet aux participants de rencontrer de façon individuelle l'un ou l'autre des partenaires. Ce moment d'échanges est particulièrement constructif et enrichissant pour chacun.

Forts de la réussite de ce premier cycle, Prométhéa, la Banque Triodos et St'art poursuivront la formule : le **18 novembre 2016** au château de Colonster à **Liège** dans le cadre d'une organisation commune avec Liège Créative, en **janvier à Bruxelles** au siège de la Banque Triodos et en **mars à Charleroi**.

Dès septembre, des informations complémentaires seront disponibles sur les sites de St'art (www.start-invest.be), Triodos (www.triodos.be) et Prométhéa (www.promethea.be).

Classer ou restaurer un monument : qui fait quoi ?

Selon qu'un monument classé est ou non inscrit sur la liste des biens menacés épaulés par l'IPW (qui porte sur 5 à 6 % environ des monuments), son propriétaire s'adressera prioritairement soit au Département du Patrimoine, soit à l'Institut du Patrimoine wallon – excepté pour un conseil préventif en matière de réaffectation pour lequel l'IPW peut toujours intervenir dans la mesure de ses moyens pour tous les monuments sans distinction.

Dans tous les cas, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles sera associée aux procédures et rendra des avis non contraignants

(comme sur les classements à opérer) sur les travaux de restauration à effectuer.

Dans tous les cas également, c'est le Ministre du Patrimoine et lui seul qui décide des taux de subventions pour les travaux de restauration ainsi que, dans la limite des crédits et de l'arrivée des dossiers, de l'affectation des moyens budgétaires. Lui seul décide aussi d'entamer ou non le classement (ou le déclassement) d'un bien, et de classer ou non ce bien sur base des avis recueillis dont celui, parmi d'autres, de la Commission.

Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Éditeur responsable

Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination

Stéphanie Bonato

Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),
Commission royale des Monuments, Sites
et Fouilles et associations.
Les articles non signés émanent tous
de collaborateurs de l'IPW.

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

IPM printing
Rue Nestor Martin, 40 • 1083 Bruxelles
+32 (0)2 / 218 68 00

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement
téléchargeable sur le site
www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre du Patrimoine*
est entièrement gratuit, si vous en faites
la demande par écrit, par fax ou par mail
(en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît)
auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79

B - 5000 Namur

Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50

Courrier électronique :

lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir
chaque trimestre la version électronique
de cette *Lettre* en en faisant la demande à
l'adresse : lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré
à 13.000 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées
à la date du 31 juillet 2016.

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.